





#4

Corys S.B.

RELATION ABREGÉE DE LA VIE DE MADAME DE COMBÉ,

INSTITUTRICE DE LA MAISON DU BON PASTEUR:

AVEC LES REGLEMENS de la Communauté.



A PARIS,
Chez FLORENTIN ET PIERRE DELAULNE, ruë Saint Jacques, à l'Empereur & au Lion d'Or.

M. DCC.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.

AVERTISSEMENT.

LA Providence de Dieu qui s'étend ſur toutes ſes creatures, a formé divers établiſſemens dans Paris pour pourvoir aux differens beſoins des hommes. Il y a des maiſons deſtinées à inſtruire les ignorans, des hôpitaux pour les pauvres & les malades, des aziles ſalutaires pour les pecheurs. Il n'y avoit que ces pauvres filles que la neceſſité ou la ſeduction avoit jettées dans le déréglement, qui avoient de la peine à trouver un lieu de retraite. La Communauté de la Magdelaine, & le Refuge, étoient à la verité des aziles ſeurs pour celles qui pouvoient y entrer; mais comme ces maiſons ſont pauvres, on n'y peut entrer ſans penſion

Madame de Combé Hollandoise & nouvelle Catholique, touchée de l'état de ces pauvres filles, qui ne pouvoient ni demeurer ſeurement dans le monde à cauſe de leur malheur, ni ſe retirer dans une maiſon de penitence faute de bien, entreprit de remedier à ce mal. Ce fut en l'année mil ſix cens quatre-vingts-ſix.

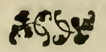
L'utilité & le ſuccés ſurprenant qu'on ne peut attribuër, quand on eſt inſtruit, à nul moyen humain, ont fait voir que l'œuvre eſt de Dieu. Pour affermir cette œuvre ſur de ſolides fondemens, Madame de Combé établit d'abord dans ſa Communauté les grandes regles de la vie Chrêtienne; l'amour de la pénitence, le détachement du monde; l'imitation de Jeſus-Chriſt, qu'elle propoſa à ces brebis égarées ſous l'idée du Bon Paſteur, qu'elles doivent uniquement écouter & ſuivre.

On a commencé par pratiquer avant que d'écrire, afin que dans les Reglemens qu'on feroit on ne prescrivît rien qui ne fût praticable. Ainsi les Filles lisant l'instruction, qu'on a jugé à propos de dresser pour fixer le bon ordre de la Communauté, verront qu'on leur recommande seulement d'observer à l'avenir avec fidelité, ce qu'elles ont pratiqué par le passé avec tant de ferveur.

Comme diverses Communautez du Royaume, formées sur le modele du Bon Pasteur, ont demandé les Reglemens qui s'y observent, on a été obligé de les faire imprimer, pour éviter les fautes & les alterations qui se glissent presque toûjours dans les copies manuscrites. Afin de joindre la force de l'exemple à l'instruction, des personnes de merite ont souhaité qu'on donnât un abregé de la Vie de Madame de

Combé, Institutrice de la Maison du Bon Pasteur. L'Ecriture qui défend de loüer les hommes les plus saints pendant leur vie, depeur de les enfler d'orgueil, ordonne qu'on les loüe après leur mort, afin d'édifier l'Eglise par leurs vertus : & l'on ne sçauroit commencer trop tost après leur mort à écrire leur vie. Une histoire n'a jamais tant d'autorité que quand elle est écrite par des auteurs contemporains, lors qu'il y a encore une infinité de témoins instruits des faits qu'on avance, & capables de les soûtenir ou de les combatre. Paris est plein de témoins vivans qui ont connu à fond Madame de Combé, & qui ont vû former & dissiper les traverses qu'elle a essuyées dans son dessein, qui l'ont appuyé ou combattu depuis le commencement jusqu'à sa consommation. Nous voudrions pouvoir nommer icy tous les protecteurs de cette œu-

vre ſainte; mais pluſieurs ont deſiré n'être écrits que dans le Livre de Vie; ainſi leur vertu, qui meriteroit tant d'être connuë, nous empêche de les faire connoître. Pour les ennemis de Madame de Combé, leur repentir & la charité nous obligent de les épargner. S'il y en a quelques-uns qui, malgré l'éclat de la verité, conſervent encore des préventions injuſtes contre la mémoire de cette pieuſe femme, ou contre ſa Communauté, ils ne ſont que trop punis de leurs paſſions, par la benediction que Dieu a répanduë ſur une œuvre ſi utile, & par l'approbation que le Public a donnée à ce que ces cenſeurs envieux voudroient condamner.



TABLE

du contenu en ce Livre.

Les Reglemens pour la Communauté des Filles du Bon Pasteur.

Fin de la Table.

APPROBATION de Monſieur Blampignon Curé de Saint Merry.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un livre qui a pour titre *Relation abregée de la Vie de Madame de Combé, Inſtitutrice de la Maiſon du Bon Paſteur, & les Réglemens de cette Communauté*; dans lequel je n'ay rien trouvé qui ne ſoit conforme à la Foy orhtodoxe & aux bonnes mœurs: en foy de quoy j'ay ſigné, à Paris ce 18. May 1699.

BLAMPIGNON,
Ch·fcier & Curé
de S. Merry.

RELATION



Inveni drachmam quam perdideram. Luc. 15.

RELATION ABREGÉE DE LA VIE DE MADAME DE COMBÉ

INSTITUTRICE DE LA MAISON DU BON PASTEUR.



MADAME DE COMBE' naquit à Leyde l'an 1656. Elle reçut le nom de Marie au Baptême. De Cyz étoit le nom de sa famille. Son aïeul, gentilhomme Hollandois, s'étoit distingué dans les guerres des Pays-bas. Son pere Jean de Cyz n'aïant pas assez de bien pour soutenir sa condition

dans sa province, vint chercher une meilleure fortune à Leyde, où il se maria. Il eut six enfans, entre lesquels Dieu choisit la petite Marie pour faire éclater ses miséricordes & son pouvoir. Cet enfant élevé dans le sein de l'herésie, avoit, pour ainsi parler, une ame naturellement catholique: rien ne luy plaisoit tant que les pratiques de l'Eglise Romaine. Un bon prestre caché dans Leyde, pour y soutenir les fideles qui dans le changement de gouvernement & de religion, n'avoient pas fléchy le genou devant Baal, trouva le moyen d'instruire cette enfant, & jeta dans son cœur la divine semence, qui a porté du fruit en son temps. Avec la foy, les vertus croissoient dans l'ame de la jeune Marie; elle donnoit aux pauvres tout ce qu'elle pouvoit dérober à ses necessitez; s'enfermoit souvent dans une espece d'Oratoire pour prier Dieu avec liberté; &

en toutes rencontres elle prenoit hardiment le party de l'Eglise Romaine contre les héretiques. Ses parens irritez n'épargnerent ny caresses ny menaces pour pervertir l'esprit de leur fille ; & ils eurent le malheur d'y réussir. Les peres & les meres n'inspirent pas toujours leurs bons sentimẽs à leurs enfans ; ils ne manquent presque jamais de leur inspirer ce qu'ils ont de mauvais. La jeune Marie raillée, meprisée, maltraitée, cessa peu à peu d'être catholique, & sacrifia, comme il n'arrive que trop souvent, la vérité que Dieu luy avoit fait connoître, au repos qu'elle aimoit. Il fut neanmoins plus aisé à ses parens de luy faire perdre la foy, que de luy communiquer leurs erreurs. Aigrie plûtost que gagnée par leur conduite à son egard, elle passa en Angleterre, où elle demeura trois ans chez une Dame amie de sa Famille.

Ses parens la rappelerent à l'âge

de dix-neuf ans, pour la marier à un Gentilhomme nommé Adrien de Combé. Ils crurent que ses richesses alloient faire le bonheur de leur fille, & il étoit destiné à punir par son humeur violente & dereglée, l'infidélité que Madame de Combé avoit eue de quitter Dieu. Tel est le succés de la plusspart des mariages qu'on fait dans le monde par des motifs humains. Comme cette pauvre femme n'avoit pas alors une patience à toute épreuve, au bout de dix-huit mois elle demanda sa séparation, & l'obtint. Le mary mourut six mois aprés. Un autre Gentilhomme considérable par ses biens & par son crédit, rechercha la jeune veuve, qui joignoit à sa beauté un esprit solide, une humeur douce, des manieres insinuantes. Au défaut des motifs vertueux que saint Paul fournit aux Veuves fidelles contre un second engagement, la crainte

d'une nouvelle ſervitude ſoutint Madame de Combé. Ce qu'elle avoit ſouffert de ſon mary, la fit renoncer pour jamais au mariage. C'eſt ainſi que la divine Providence fait tout ſervir à ſes fins, & au ſalut des élus.

La ſœur & le beaufrere de Madame de Combé venant en France, elle les ſuivit. Les premiers ſentimens de religion ſe renouvelloient de temps en temps, & luy donnoient des remords. Une longue indolence, & les compagnies mondaines qu'elle aimoit, & où elle étoit bien reçue, l'empéchoient de penſer ſerieuſement à ſa converſion. Mais qui eſt-ce qui reſiſte à Dieu quand il entreprent de ſauver une ame? Aprés avoir balancé pendant deux ans entre les véritez ſéveres qu'elle entrevoyoit & les fauſſes douceurs d'une religion commode qui la retenoient, Jeſus-Chriſt parla ſi haut, qu'il ſe fit entendre &

obéïr. Voicy comme elle a souvent raconté que la chose se passa. Un jour, plus pressée qu'à l'ordinaire : Seigneur, que voulez-vous que je fasse, s'écria-t'elle ? vous savez que je n'ay pas assez d'esprit pour faire le discernement de la véritable religion : si je m'adresse à un Calviniste, il me dit qu'il enseigne vôtre doctrine dans sa pureté : le Luthérien me veut entraîner dans son party ; les Catholiques me soutiennent qu'il n'y a point de salut pour moy hors de l'Eglise Romaine : ah ! je ne veux pas me damner ; mais que puis-je faire dans cette incertitude, sinon de m'addresser à vous ? Eclairez moy, conduisez moy, vous estes mon Dieu. Sentant augmenter son agitation & son trouble, elle se jeta aux pieds de son lit, fondant en larmes ; & là redoublant sa priere, elle disoit avec la naïveté d'un enfant (car c'étoit son carac-

tere) : Quoy, vous ne parlerez pas, mon Dieu! il y a ſi long-temps que je crie, & vous ne faites pas ſemblant de m'entendre! je veux me ſauver; eſt-ce que vous ne le voulez pas? je vous cherche, ce me ſemble, de ſi bon cœur, & vous ne voulez point de moy : montrez-moy vôtre voie; faites-moy connoiſtre la véritable religion : mon Seigneur & mon Dieu, je vous rends reſponſable de mon ſalut. Aprés avoir paſſé une partie de la nuit à prier & à pleurer; épuiſée & accablée de triſteſſe, elle ſe jeta ſur ſon lit toute habillée, & s'endormit. Soit que ſon imagination encore échauffée retraçaſt les mêmes idées qui venoient de faire en elle de ſi vives impreſſions, ou que ce fût un de ces ſonges que Dieu envoye, ſelon le Prophete Joël, aux enfans de la nouvelle alliance; Madame de Combé demandoit à Dieu avec de nouvelles inſtances, toute endormie

qu'elle étoit, qu'il ne la laiſsât pas dans le ſomeil de la mort. Elle s'éveilla en ſurſaut, entendant ou croyant entendre une voix forte qui l'appeloit. Elle avoit retenu ces mots qu'elle a rapportez pluſieurs fois depuis : Levez-vous, allez à la feneſtre vous y connoîtrez la religion véritable. Elle court à la feneſtre, & voit paſſer un prêtre qui portoit le ſaint Viatique : Frappée de ce ſpectacle, éclairée & penetrée juſqu'au fonds du cœur, elle ſe proſterna & adora le S. Sacrement. Je vous connois enfin, ô mon Dieu, s'écria-t-elle, me voila Catholique ; ſoyez beny à jamais ; je ne veux plus ſervir que vous ſeul. Son beau-frere ne fut pas long-temps ſans s'appercevoir que Madame de Combé étoit convertie, parce qu'elle craignoit que Jeſus-Chriſt ne la renonçaſt devant ſon Pere, ſi elle rougiſſoit de luy devant les hommes. Le faux zele du Calviniſme

joint à un caractere d'eſprit dur, hautain & emporté, fit que ce beaufrere s'emporta juſqu'à l'excés; il la menaça de la perte du bien qu'elle avoit en Hollande, & la chargea d'injures. Ces mauvais traitemens ne firent qu'affermir & purifier la foy de la nouvelle catholique. Mais comme elle avoit une humeur douce & complaiſante, la violence qu'elle ſe fit la rendit malade. Une medecine qu'on luy donna la reduiſit à l'extrémité: ce remede étoit ſi violent qu'il altera pour toujours ſa conſtitution, luy cauſa des tranchées terribles & frequentes, & luy fit tomber les dents: quelques medecins crurent que le remede venoit d'une mauvaiſe main; peut-être n'y avoit-il que de l'ignorance. Ce ſeroit un étrange zele de religion que d'empoiſonner un malade pour le convertir.

Madame de Combé reduite à

l'extrémité envoya ſa femme de chambre à S. Sulpice demander un preſtre : cette fille étoit Catholique. Monſieur le Vicaire vint auſſi-toſt ; mais il ne luy fut pas poſſible de parler à la malade ; tant les Calviniſtes, qui rempliſſoient la maiſon faiſoient une garde exacte. Il falut avoir recours au Commiſſaire ; le Vicaire entra , reçut l'abjuration de Madame de Combé ravie de ſe voir hors des mains de l'héréſie & des hérétiques. Le mal preſſoit ; ainſi aprés s'être confeſſée, elle reçut le ſaint Viatique & l'Extrêm'onction. Comme l'heréſie en dechirant les entrailles de l'Egliſe rompt tous les liens du ſang & de la nature ; quelques parens de Madame de Combé, qui ſe trouverent alors à Paris, vangerent cruellement ſur elle leur religion abjurée. On ôta à cette pauvre mourante la garde dont elle ne pouvoit ſe

paſſer ; on luy refuſa juſqu'à la nourriture néceſſaire. C'eſt ainſi que les ames fortes reçoivent l'Evangile de Jeſus crucifié. Il fut donné à Madame de Combé non-ſeulement de croire, mais de ſouffrir. Dieu ne laiſſa pas neanmoins ſans conſolation cette veuve deſolée : au milieu de la tribulation elle étoit comblée de joie. Dans le tems que ſes parens l'abandonnerent, Monſieur de la Barmondiere tres-ſaint preſtre, alors Curé de ſaint Sulpice, prit d'elle un ſoin particulier. Il la fit tranſporter dans une Communauté de filles vertueuſes, ſe chargea de ſon inſtruction & de ſa ſubſiſtance ; & aïant obtenu pour elle deux cens livres de penſion ſur l'œconomat de l'Abbaïe de S. Germain-des-Prez, fournit ce qu'il falloit de plus pour ſon honnête entretien.

La ſanté de Madame de Combé s'étant un peu rétablie, elle ſe ſentit appelée à la retraitte.

On la mena à la campagne dans un couvent dont la Superieure éclairée & pleine de charité servit infiniment à la nouvelle Catholique. Confirmée dans la foy & dans la pratique des bonnes œuvres, elle revint à Paris, & voulut demeurer dans la même paroisse où elle avoit reçu tant de graces. Le prestre du quartier l'étant allée voir à la priere d'une pieuse Demoiselle qui la logeoit, fut surpris du fonds de religion qu'il trouva dans cette Néophyte; & elle tres-édifiée de la charité de ce sage Ecclesiastique qu'elle prit ensuite pour son Confesseur. A mesure que la foy s'enracinoit & s'augmentoit dans le cœur de Madame de Combé, elle fructifioit en bonnes œuvres; elle ne respiroit que mortification & charité. S'étant associée avec une fille qui étoit pauvre & qui passoit pour tres-vertueuse, elle partageoit avec elle sa petite

penſion, & en recevoit beaucoup de rebuts en recompenſe. La penſée luy étant venue de quitter les habits de ſoie pour ſe revétir d'un ſac de penitence, ſon Confeſſeur ſoit pour éprouver ſon eſprit, ſoit pour ne pouvoir approuver cette ſingularité, arrêta ſon zele pendant prés d'un an. Enfin aïant un peu oublié les avis de ce Confeſſeur, ou trop preſſée par des mouvemens interieurs, elle vendit un jour ſes beaux habits pour en diſtribuer le prix aux pauvres; & d'une piece de bure elle ſe fit elle-même un habit à ſa mode.

C'étoit au temps du carnaval qu'elle parut dans les rues habillée d'une maniere tres-modeſte, mais aſſez ſinguliere pour attirer les huées des enfans, qui prenoient cet habit pour une maſcarade. Avec une robe de bure, longue & ſerrée, elle avoit un capuchon de même étoffe qui luy

couvroit la tête. Ceux qui la connoiſſoient raiſonnoient fort ſur ce changement, & s'en mocquoient : c'eſt une folle diſoient quelques-uns, à qui les Peres Capucins ont fait tourner la tête. Ils faiſoient alors la miſſion dans S. Sulpice, & ils étoient tres-innocens de la faute qu'on leur imputoit.

Le Confeſſeur fâché de voir la réputation de cette bonne Dame attaquée, peut-être auſſi un peu touché de ſa propre réputation, ce qui étoit aſſez naturel, la renvoya ſéchement quand elle ſe préſenta à confeſſe. Elle ſentit cette humiliation, mais elle ſentoit auſſi une grande joie de ſe voir l'opprobre des hommes & la fable du peuple. Quelques amies furent les ſeules perſonnes à qui elle découvrit le fonds de ſon cœur ; hé pourquoy ne ſe mocqueroit-on pas de moy, diſoit-elle, puiſque je l'ay ſi bien

mérité ? Jesus-Christ qui ne méritoit que de l'honneur, n'a-t-il pas été méprisé ?

Cependant son Confesseur luy aïant fait craindre qu'elle ne deshonorast la religion par une conduite bizare, elle eut du scrupule de n'avoir pas d'abord déféré à ses avis : elle pleura amerement la faute qu'elle crut avoir faite, & se mit d'une maniere qui n'aïant rien de singulier, conservoit la pauvreté & la modestie.

Alors pour expier ces sorties humiliantes, qu'elle regardoit comme des péchez depuis la réprimande qu'on luy en avoit faite, & qu'une dévote entêtée n'auroit pas manqué de regarder comme des actes d'une vertu héroïque ; Madame de Combé se renferma dans une petite chambre de la rue Pot-de-fer, où elle ne vouloit être connue que de Dieu seul. Elle ne sortoit que le matin pour entendre la sainte

Messe : le reste du jour elle étoit seule dans sa chambre dont elle avoit fait un petit Oratoire. L'Oraison, la récitation de l'Office de la Vierge, le chant des Cantiques de l'Eglise, le travail des mains, l'occupoient successivement & la consoloient. Son jeûne étoit presque continuel, ne vivant que d'un peu de pain, de fromage & de lait ; peut-être que son estomac ruiné n'auroit pu même porter une nourriture plus solide. Ses infirmitez ne l'empêchoient pas d'embrasser ce qu'il y avoit de plus dur dans la pénitence : elle couchoit sur une paillasse picquée avec une simple couverture ; la mortification & la charité luy aïant ôté son matelas pour le donner aux pauvres. La haire, le cilice, les disciplines étoient pour elle d'un usage fréquent ; & tous les vendredis elle portoit une ceinture de fer à trois rangs de pointes.

Une

Une personne en qui elle avoit confiance, l'ayant voulu détourner de porter cette ceinture, de peur que le fer venant à se rouiller n'envenimât les chairs ; hé bien, répondit Madame de Combé en souriant, nous ferons faire une ceinture d'argent ; car enfin il faut bien souffrir quelque chose pour nôtre bon Seigneur qui a tant souffert pour nous.

La Vie que menoit Madame de Combé aïant donné d'elle une grande idée au maître de la maison dont elle occupoit une chambre ; cet homme qui avoit de la foy la vint prier un jour de parler à sa femme qui n'étoit nullement dévote. Le langage moitié hollandois, moitié françois de nôtre bonne veuve, étoit à peine intelligible : elle ne laissa pas cependant de parler à la femme de son hôte avec tant de succés que celle-cy changea tout d'un coup de conduite. Quelque

temps aprés sa conversion qui fut tres-solide, cette femme étant tombée malade, Madame de Combé la disposa & l'assista à la mort; & elle mourut avec toutes les marques d'une âme prédestinée.

Dieu commença à marquer par-là qu'il destinoit nôtre pieuse étrangere à travailler au salut du prochain. Aprés que Moyse eut demeuré long-temps dans le desert à ne vacquer qu'à Dieu & à luy-même, il en fut tiré pour délivrer son peuple de l'Egypte. Voicy comme Madame de Combé fut tirée de sa solitude. Mais avant que d'en venir à l'établissement du bon Pasteur, je suis bien tenté, quoy qu'en puissent dire les esprits forts, qui prennent tout ce qu'il y a d'extr'ordinaire pour imagination ou pour artifice; je suis tenté, dis-je, de rapporter un fait qui fut une prédiction assez claire de cet établissement. Ce qui est certain,

c'eſt que le fait ſe paſſa un an auparavant, & dans un temps que l'on ne penſoit à rien moins qu'à voir cette nouvelle Communauté fondée dans Paris par une pauvre étrangere. Une femme âgée & qui menoit une vie cachée & fort pauvre, aïant rencontré Madame de Combé dans la rue, s'arreſta tout court & la regarda fixement ; elle la ſuivit enſuite juſques dans ſa chambre, la conſidérant toujours avec attention : & comme on luy demanda ce qu'elle deſiroit, cette bonne femme ſe mit à pleurer de joie, fit la révérence, & ſe retira. Madame de Combé la ſuivit ; elle preſſée de parler, raconta avec ſimplicité ce qu'elle croyoit que Dieu luy avoit fait connoître. Un jour que j'étois en oraiſon, dit-elle, il me ſembla que je voyois nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt qui formoit un nouveau monde, où la juſtice alloit ha-

biter. Une troupe de filles pénitentes qui ſortoient de différens endroits, venoient à luy & ſe proſternoient à ſes pieds; la premiere qui ſe préſenta, c'étoit vous, Madame; vous préſentiez toutes les autres à Jeſus-Chriſt; ouy, c'eſt vous-même, je vous reconnois parfaitement; vous me voyez à demy-morte de vieilleſſe & d'infirmitez; je ſuis ſur le point de comparoître au tribunal de mon Dieu, & je le prends à témoin que je dis vray.

Madame de Combé ſurpriſe de ce qu'elle entendoit, & du ton aſſuré dont parloit la bonne femme, expoſa le fait à ſon Confeſſeur. Pour éviter toute illuſion, il voulut voir luy-même la perſonne, afin d'examiner ſon eſprit & de s'informer de ſa conduite: il la chercha & la trouva dans une petite ſalle baſſe, où elle ſe tenoit preſque toujours enfermée; une Dame pieuſe & un bon prê-

tre qui la conduisoit, étant les seuls qui seussent le lieu de sa retraite. Le Confesseur de Madame de Combé l'aïant priée de luy répeter ce qu'elle avoit dit sur l'établissement des Penitentes, elle le fit d'une maniere simple, mais si touchante que l'Ecclesiastique en fut tout attendry. Elle marqua plusieurs particularitez de la maison du bon Pasteur, à quoy on n'a fait réflexion qu'aprés l'établissement. Je vous dis tout cecy, Monsieur, par avance, ajouta-t-elle, afin que vous en rendiez gloire à Dieu dans le temps; je ne say pas quand il fera son œuvre, mais soyez assuré qu'il la fera. Cet Ecclesiastique est encore plein de vie & d'une sincérité reconnue. Dans un siecle moins incrédule, ou si l'on veut moins défiant, on ne douteroit guere que ce ne fût une Prophétie.

Six mois aprés, une fille qui

vouloit ſortir du malhureux état où elle étoit tombée, s'adreſſa au Confeſſeur de Madame de Combé; il chargea cette bonne Dame, de la pénitente. Bientoſt elle eut une petite Communauté. Les Oyſeaux de même eſpece, ſelon le Sage, aiment les mêmes lieux; * & l'on peut ajouter icy en faveur de ces pauvres filles, qui comme des oyſeaux s'étoient dégagées des filets de l'Oyſeleur, que la vérité & la juſtice, qu'elles avoient chaſſée de leur cœur, vinrent habiter dans la maiſon où la pénitence les raſſembla. Madame de Combé ſentoit augmenter ſa charité & ſon zele, à meſure que s'augmentoit le nombre des pénitentes. Ayant appris qu'une jeune fille avoit quelque deſir de ſe retirer du deſordre, mais qu'-

* *Volatilia ad ſibi ſimilia conveniunt: & veritas ad eos, qui operantur illam, revertetur.* Eccli. 27. 10.

elle y trouvoit de grands obſtacles, elle alla coucher chez une de ſes amies dans le quartier de cette pauvre malhureuſe, entra chez elle dez le grand matin, acheva de la perſuader, & l'emmena.

Le nombre des pénitentes croiſſant de jour en jour, il falut que leur mere penſaſt, ſelon les paroles d'Iſaïe, à étendre ſes tabernacles. Mais comment s'étendre? Avec un grand zéle elle n'avoit qu'un tres-petit bien. Une femme dénuée de tout ſecours humain, étrangere, entendant à peine le François, aïant bien de la peine à ſe faire entendre, n'aïant preſque aucune connoiſſance à Paris, encore moins d'envie d'en faire; une femme en cet état entreprendre de retirer & de nourrir toutes les filles pénitentes qui s'adreſſeroient à elle, c'eſt une entrepriſe temeraire, diſoit la prudence de la chair; Le ſuccés cependant a fait voir

qu'elle étoit divine.

Jamais perſonne n'a pris plus à la lettre ces paroles de l'Evangile : Ne vous mettez point en peine où vous trouverez dequoy vous entretenir ; vôtre Pere céleſte connoît vos beſoins ; ces ſortes d'inquiétudes ne conviennent qu'aux infideles : pour vous, cherchez le Royaume de Dieu & ſa juſtice, le reſte vous ſera donné par ſurcroiſt.

Dans le temps que Madame de Combé n'avoit plus de place pour les pauvres filles qui s'addreſſoient à elle, une Dame la vint voir, & s'engagea de fournir deux cens livres par an, pour louer une maiſon un peu plus grande. Il s'en trouva une à bon marché dans la rue du Chaſſe-midy, & c'eſt-là comme la premiere pierre de la maiſon du bon Paſteur. Mais il falloit pourvoir à la ſubſiſtance de la Communauté ; & le travail ne

fournissant pas dequoy vivre, Madame de Combé alloit de porte en porte demander des restes. Dieu mit quelquefois sa confiance à l'épreuve : Un jour tout luy manqua ; elle courut à S. Sulpice, & là prosternée aux pieds de l'Autel son refuge ordinaire ; nôtre Pere, disoit-elle, mon bon Dieu, vos enfans manquent de pain ; vous sçavez que je n'ay pas dequoy leur en donner. Après avoir esté une grosse heure en priere, au sortir de l'Eglise un homme inconnu luy mit en main une bourse en la priant d'agréer cette petite aumône. Arrivée au logis elle trouva dans la bourse cinquante écus d'or.

Cet évenement augmenta sa confiance à tel point, que sa maison étant toute pleine, elle ne pouvoit se resoudre à refuser aucune des filles qui se presentoient ; elle cedoit sa chambre, son lit ; elle pratiquoit de petits

logements dans le grenier ; j'en feray, s'il le faut, disoit-elle, jusques dans la cave ; & comment pourrions-nous rejetter ces pauvres brebis égarées que le bon Pasteur nous amene ? Le Confesseur de nôtre nouvelle Superieure ne manquoit ny de foy, ny de zéle ; mais il n'alloit pas encore jusqu'à ce parfait degré d'abandon à la Providence ; il craignoit que Madame de Combé n'entreprist un peu trop ; il en avoit de la peine, & il luy en faisoit.

Un accident arrivé dans ce tems-là, sembloit autoriser la timide prudence du Confesseur. La Dame qui s'étoit obligée de payer le loyer de la maison, retira sa parole ; elle s'étoit laissée dégoûter de l'œuvre par une fille qu'elle estimoit fort, & qui faisant paroistre une grande pieté, cachoit avec adresse l'esprit de jalousie qui l'animoit. En vain

les nuages de la calomnie furent diſſipez par la même main qui les avoit formez : la Dame ne regardoit plus de bon œil nôtre Superieure. Il eſt plus facile aux médiſans de faire le mal que d'y remédier ; la même malignité qui nous a fait recevoir avec plaiſir de fauſſes impreſſions contre le prochain, fait que nous n'aimons pas qu'on nous deſabuſe. Après avoir pris pour de grandes véritez tout ce qu'un eſprit fourbe ou une imagination bleſſée a inventé contre les gens de bien, on prend pour ſcrupule le ſincere repentir qui porte à ſe rétracter. La fille eut beau dire pour juſtifier Madame de Combé ; la Dame garda toûjours ſes préventions, ou pour le moins ſon argent.

La Maiſon du bon Paſteur parut alors ébranlée juſques aux fondemens ; mais la Superieure demeuroit inébranlable. Ne crai-

gnons rien, diſoit-elle, Dieu n'abandonnera pas ſes enfans, luy qui nourit les oyſeaux : il nous l'a promis; oüy, diſoit-elle un jour à ſon Confeſſeur, qu'elle voyoit un peu découragé, ou Dieu ſpiritualiſera les corps, ou il nous donnera une maiſon plus ſpatieuſe, pour loger toutes ces filles qui ſe préſentent; car il ne m'eſt pas poſſible de les refuſer; il me le reprocheroit à ſon Jugement. Quelqu'eſtime qu'eut le Directeur pour la vertu de la Superieure, il n'étoit pourtant que médiocrement raſſuré par ces eſpérances qui luy paroiſſoient aſſez mal-fondées. Ho, bien, Monſieur, ajoûta-t-elle un jour, vous allez vous mocquer de moy, & d'un ſonge que j'ay fait; mais l'évenement montrera s'il y a tant à ſe mocquer: J'ay donc ſongé ou rêvé, ſi vous voulez, que j'expoſois au Roy le malheureux état de nos filles; il en a été touché,

& il m'a promis une maiſon & ſa protection ; & prenant enſuite plein ſes mains d'or & d'argent, il l'a jetté dans mon tablier ; riez tant qu'il vous plaira, Monſieur. La verité eſt qu'elle avoit à peine finy ſon recit, lorſque le Commiſſaire entrant dît qu'il venoit par ordre du Roy & de la part de Monſieur de la Reynie, pour mettre Madame de Combé en poſſeſſion d'une maiſon appartenant à un Calviniſte, qui avoit quitté le Royaume ; c'étoit le 15. Mars 1688. L'ordre portoit que le Roy étant informé de la ſage conduite de la Dame de Combé à l'égard des pauvres filles qui cherchoient à ſe retirer du deſordre, Sa Majeſté luy accordoit ſa protection, afin qu'elle pût donner une plus grande étenduë à ſa charité. La Maiſon qui avoit été abandonnée, étoit en tres-mauvais état ; on eſtima que les réparations iroient

à plus de deux mille livres, & on n'avoit pas un ſol d'aſſuré. Commençons toûjours, dît cette femme, dont la foy étoit grande, les œuvres de Dieu ſont toûjours parfaites ; il nous a donné une maiſon, il la rendra logeable. Monſieur Deſgranges vint peu de tems après apporter de la part du Roy une Ordonnance de quinze cens livres ; & le Roy n'a pas borné là ſes pieuſes liberalitez. Hé bien, Monſieur, dit-elle à ſon Confeſſeur en le raillant un peu de ſes craintes, vous défierez-vous encore du bon Dieu ? La bonne odeur de cette maiſon de pénitence ſe répendant inſenſiblement dans Paris, il y vint diverſes perſonnes qui en remportoient beaucoup d'édification & y laiſſoient leurs aumônes. A la place de cette Dame qui avoit abandonné l'œuvre dont elle étoit le premier appuy, Dieu en ſuſcita d'autres & plus riches, &

d'une charité plus persévérante. Leurs noms sont écrits dans le Livre de Vie ; leur modestie nous empêche de les marquer icy, parce qu'elles vivent encore, pour se sanctifier de plus en plus & pour le soulagement des pauvres.

Les logements furent bien-tôt agrandis & capables de recevoir plus de quarante Penitentes. Une Dame leur envoya un ornement, quoy qu'il n'y eût point encore de Chapelle dans la maison, & que les filles sortissent pour entendre la sainte Messe. Cet ornement fit venir la pensée d'avoir une chapelle. Monsieur le Curé y eut d'abord quelque peine ; à la fin ayant examiné la necessité de tenir ces filles dans la retraite, il obtint luy-même de Monseigneur l'Archevêque la permission de leur faire dire la Messe ; & envoya son Vicaire pour benir leur Chapelle. On avoit accommodé avec toute la de-

cence possible une petite salle basse, où le proprietaire qui estoit Calviniste avoit autrefois accoûtumé de manger. C'est-là que pour la premiere fois, on celebra la Sainte Messe le jour de la Pentecoste de l'année 1688.

La joye des Pénitentes fut extrême de voir leur bon Pasteur au milieu de son Bercail, & de n'être plus obligées de voir le monde. Réjoüissons-nous, mes chers enfans, leur disoit sur cela la pieuse Superieure, nous ne sortirons plus de nôtre seure & sainte retraite; nos foibles imaginations ne seront plus frapées de ces importunes idées que nos sorties pouvoient renouveller; nous demeurerons icy ensevelies avec Jesus-Christ dans le silence, la paix & la solitude; voilà, mes Sœurs les chastes delices de nos ames; voilà le commencement des joyes éternelles.

Bien-tost la maison & la cha-

pelle ſe trouverent trop petites pour les filles, dont le nombre augmenta juſqu'à ſoixante-dix. Deux Dames de grande qualité s'étant rencontrées par hazard au bon Paſteur, il y en eut une qui fit reſſouvenir l'autre en riant, qu'elle luy devoit cent piſtolles : c'étoit un pary fait depuis près de vingt ans ſur la proteſtation qu'elle avoit faite de renoncer pour jamais aux ſpectacles. Comme elle avoit tenu fidellement ſa parole, l'autre Dame avoüa la dette ; & elles convinrent de conſacrer cet argent à l'édifice du bon Paſteur. Ainſi fut élevé ce tabernacle dans le deſert, des richeſſes & des dépoüilles de l'Egypte.

En moins d'un an la chapelle & le bâtiment furent dans l'état qu'on les voit aujourd'huy, ſans avoir aucun fonds, ſans rien demander, ſans rien emprunter.

La regularité s'affermiſſoit de

jour en jour; l'eſprit de penitence & de charité regnoit dans la maiſon; les filles oublioient le monde, s'oublioient elles-mêmes & ne s'occupoient que de Dieu. La priere, la lecture, un travail continuel rempliſſoient heureuſement leurs journées; & repaſſant leurs premieres années dans le ſilence & dans l'amertume de leur ame, elles ne trouvoient rien de dur ny de difficile, pour appaiſer la juſtice de Dieu, & pour attirer ſa miſericorde; & goûtoient dans leur ſainte retraite cette joye pure, qu'on ne goûte jamais dans le monde.

Le Demon ne put ſouffrir un état ſi ſaint *, & ſi heureux. Irrité de ce que Jeſus-Chriſt enlevoit ſes dépoüilles, il s'agita, il mît tout en uſage pour rentrer dans la maiſon dont on l'avoit chaſſé, ou pour la renverſer.

* *Matth.* 12. 43.

Les ſoupçons, les murmures, les calomnies répanduës en divers lieux, des préventions fàcheuſes ſemées avec adreſſe, receues avec crédulité, peut-être avec malice, tout cela faiſoit entendre comme le bruit ſourd d'un orage. On venoit à tous moments donner des allarmes à la Superieure & au Confeſſeur. Je ne puis croire qu'on nous veüille du mal, diſoit-elle avec une grande tranquillité; nous n'en voulons à perſonne, & nous voudrions faire du bien à tout le monde. A la fin pourtant l'orage éclata; on rendit ſa conduite ſuſpecte aux Puiſſances & aux gens de bien; c'étoit une hypocrite, diſoit-on, qui ſe traittoit auſſi délicatement qu'elle traittoit rudement ſes pauvres filles. On aſſuroit qu'après avoir fait ſa main en France, elle retourneroit en Hollande: elle avoit déja cinquante mille écus dans un coffre fort. On la cita

devant les Magiſtrats; l'Official vint viſiter la maiſon de la part de Monſeigneur l'Archevêque; on informa en particulier contre le Confeſſeur, & on luy faiſoit dire ſous main, pour l'intimider, que s'il ne ſe retiroit de luy-même il y ſeroit forcé. Des perſonnes qui paſſoient pour dévotes auroient cru faire un ſacrifice à Dieu, ſi elles avoient pû ruïner la maiſon où il étoit ſervy. Une fille outrée d'avoir eſté renvoyée, avoit accuſé la Superieure, pour excuſer ſa méchante conduite: c'étoit-là l'origine de tant de faux bruits. Par un zele qui n'étoit pas ſelon la ſcience, certaines gens alloient travailler de bonne foy à détruire un bien certain pour remédier à un mal imaginaire. C'étoit l'horreur du mal, diſoient quelques devots trop crédules, qui les frapoit & les ſoûlevoit; des libertins plus emportez, mais qui n'étoient pas moins

ſinceres, avoüoient ſans façon, que c'étoit le bien du nouvel établiſſement qui les mettoit au deſeſpoir. Il y en eut qui menacerent de mettre le feu à la maiſon, ſi l'on n'en ouvroit les portes. On l'inſulta en plein jour pour enlever une fille qui s'y étoit retirée. Vous euſſiez dit que des quatre coins du monde il ſouffloit des vents violents & contraires qui alloient renverſer la maiſon: mais elle étoit bâtie ſur la pierre. La bonne Superieure affermie en Jeſus-Chriſt, humble & tranquille au milieu de tant d'agitations, attendoit avec foy que le Seigneur calmât la tempête, & penſoit à profiter de ces épreuves. Dieu nous connoît, diſoit-elle, c'eſt luy qui nous jugera; nous ſommes trop heureuſes de ſouffrir avec Jeſus-Chriſt & pour Jeſus-Chriſt; prions-le de nous pardonner nos offenſes comme nous pardonnons de bon cœur à ceux

qui nous ont offenſez. Il y eut pourtant une occaſion où Madame de Combé parut vivement touchée. On luy vint dire qu'un homme, dont elle eſtimoit la vertu & révéroit l'autorité, étoit entré par ſurpriſe dans les deſſeins paſſionnez des ennemis du bon Paſteur : Il avoit même déclaré tout haut, dans un tranſport de zele, qu'il perdroit ſon credit, ou qu'il ruïneroit cette Communauté. *Si Dieu eſt pour nous*, répondit la Superieure, ſentant à cette nouvelle ſa force & ſa confiance ſe rallumer, *ſi Dieu eſt pour nous, qui ſera contre nous?*

Il ſe declara bien-tôt en effet ce Dieu jaloux de l'honneur de ceux qui le ſervent, & vangeur de l'injuſtice qui les attaque. Un Magiſtrat, à qui le Roy confioit alors avec tant de ſageſſe & de ſuccez, la Police de Paris, & ſouvent les plus grandes affaires de l'Etat, prît hautement la def-

ſenſe de la veuve opprimée & du pauvre abandonné. Comme ce grand Magiſtrat connoiſſoit à fonds l'innocence de Madame de Combé, & l'utilité de ſon œuvre ; ſa lumiere diſſipa en peu de tems tous les nuages qui couvroient & menaçoient la maiſon du bon Paſteur. Les efforts des méchans furent fortement réprimez par ſon inflexible & juſte ſeverité ; les préventions des bons furent levées par ſon zele éclairé & deſintereſſé ; ſon autorité fut comme un rampart qui mît la Cité de David hors d'inſulte. Seroit-il beſoin après cela de nommer ce Magiſtrat pour le faire connoître, & pour marquer la reconnoiſſance immortelle du bon Paſteur ; mais qui pourroit s'y méprendre ?

Ce n'eſt pas tout ; le Roy informé des intrigues que la malice & la credulité formoient contre le bon Paſteur, pouſſé par

ſa religion & par l'amour du bien public, ſe déclara plus fortement que jamais pour cette ſainte maiſon. Monſieur le Marquis de Seignelay écrivit à Monſeigneur l'Archevêque, que Sa Majeſté luy recommandoit cette Communauté perſécutée, & la prenoit ſous ſa protection Royale. Il n'en falut pas davantage pour rendre le calme. Monſeigneur l'Archevêque envoya ſur le champ aſſurer Madame de Combé de ſa protection contre tous ceux qui l'inquieteroient ; & elle étant allée à l'Archevêché pour luy témoigner ſon humble reconnoiſſance, il la reçut avec une extrême bonté, & luy renouvela ſes promeſſes. Les ſaintes Lettres & l'experience nous apprennent *, que le Roy aſſis ſur le Troſne de la Juſtice peut diſſiper le mal d'un clin d'œil. Lors que la verité à

* *Prov.* 16. & 20.

travers

travers la foule des courtiſans qui l'arrêtent ſouvent en chemin, peut une fois parvenir juſqu'au trône d'un Roy ſage & équitable, elle y eſt favorablement écoutée, & le menſonge bien-toſt confondu. Les méchans tremblent & ſe taiſent quand le Prince parle; les bons trouvent dans la ſérénité de ſon viſage la paix & la vie; & ſa clemence eſt pour eux, au langage de l'Ecriture, comme la pluïe du ſoir qui diſſipe l'orage & réjouït les terres. Depuis ce tems-là tout fut en paix au bon Paſteur; Dieu prit même plaiſir à relever autant Madame de Combé & ſon œuvre, que le Demon l'avoit voulu rabaiſſer. Des perſonnes de la premiere qualité venoient ſouvent dans la maiſon & s'en retournoient édifiées, touchées & conſolées. On admiroit l'eſprit de pénitence & la joïe modeſte qui y regnoit; on ne pouvoit aſſez loüer la ſageſſe, la foy, le

desinteressement de la Superieure. De loin on venoit à cette sainte maison pour en prendre l'esprit & les regles. Orleans, Angers, Troyes, Toulouze & Amiens demanderent des Sœurs & des filles pénitentes pour former de pareils établissemens. Ce Magistrat à qui la maison du bon Pasteur est si redevable aussi-bien que le Public, étant allé voir un jour Madame de Combé, fut si touché de sa conduite & de ses sentimens heroïques, qu'il ne put s'empêcher de s'écrier, ô femme, que vôtre foy est grande. Ainsi Dieu se plaist, selon les paroles de David, à publier les loüanges de ceux qu'il aime, après que la bouche du pecheur & de l'hypocrite s'est ouverte pour les décrier.

Madame de Combé tranquille, aimée & respectée dans sa maison, estimée & protegée au dehors, n'avoit plus qu'à travail-

ſer en repos à ſon œuvre ; & pouvoit commencer à joüir, ce ſemble, du fruit innocent de ſes travaux : mais le repos n'eſt pas pour cette vie : La vie eſt trop courte, pour y joüir d'une récompenſe qui doit être éternelle. Nôtre bonne Superieure délivrée de la calomnie des hommes, tomba dans une maladie violente. C'eſt ainſi que Dieu veut affermir & purifier la vertu : la croix eſt le partage des Saints ſur la terre. Dieu diverſifie les mortifications, ſoit pour ſoulager un peu la nature, ou pour augmenter le merite en multipliant les épreuves. Mais quoique les ames ſaintes changent de croix, elles ne quittent jamais la croix. Cette maladie de Madame de Combé la prit le premier jour de l'année 1691. c'étoit une groſſe fiévre, des tranchées aiguës, & une entiere débilité d'eſtomac qui ne portoit plus ny les remedes, ny

la nourriture. Le mal parut deſeſperé & les Medecins ſe retirerent. La malade oubliant toutes les creatures, s'oubliant elle-même, autant que la violence des douleurs le luy permettoit, s'occupoit dans le ſilence & dans la priere, de Jeſus-Chriſt ſouffrant, & s'y conformoit. Elle demanda bien-toſt le ſaint Viatique, & le reçut avec une profonde humilité & des tranſports de joye. Helas ! le monde infidele regarde & apprehende ce ſacrement de vie comme un ſigne de mort: que de circonlocutions ne faut-il pas pour diſpoſer un mourant à le recevoir? Peut-être après tout que la terreur des gens du monde n'eſt pas trop mal-fondée. La ſainte Euchariſtie eſt la mort des méchants, comme elle eſt la vie des bons. Madame de Combé vivant pour Jeſus-Chriſt depuis long-temps, n'avoit garde d'en être effrayée. La Charité ayant

insensiblement banny le trouble & la timidité que la crainte cause aux esclaves, il ne luy restoit presque plus que le respect tendre & la vive confiance d'un enfant. L'heure n'étoit pas encore venuë qu'elle devoit aller à son Pere: Dieu la jugea nécessaire à ses filles; & differa sa récompense pour augmenter son mérite. Dans l'accablement où l'extrêmité de sa maladie avoit jetté toutes les pauvres Pénitentes, une Sœur inspirée par l'esprit de foy & de confiance, ou si l'on veut, par la seule ardeur de ses desirs, assura toûjours que Madame de Combé n'en mourroit pas; que l'œuvre de Dieu n'étoit point achevé, & qu'elle y mettroit la derniere main.

La malade cependant tiroit à sa fin; Monsieur de la Barmondiere vint pour la disposer à l'Extrêm'onction, & à la mort. En attendant il luy fit prendre de

l'eau chaude ; on sçait que c'étoit là son grand remede pour toutes sortes de maux. Soit que l'eau eût délayé le ferment qui avoit gâté l'estomac & causé tant de symptomes mortels ; soit la foy du Medecin & de la malade, ou les ferventes prieres des Penitentes inconsolables, Madame de Combé fut soulagée sur l'heure; elle dormit, la fievre & les tranchées cesserent ; dans peu l'appetit luy revint avec ses forces.

Elle n'employa pas sa convalescence, comme on ne le fait que trop souvent, à chercher par tout des soulagemens, & à dissiper par la délicatesse, le mérite recueilly par la patience : elle songea non à joüir de la vie, mais à la consacrer à Dieu ; comprenant parfaitement les desseins du Seigneur, qui ne l'avoit retirée des portes de la mort que pour annoncer ses justices. Sa vigilance sur elle-même & sur ses Filles

parut redoubler. Nonobſtant l'infirmité du corps qui luy reſta toûjours de ſa premiere maladie, ſon eſprit prompt & fervent la portoit par tout où le bon ordre de la maiſon l'appelloit. A l'Egliſe, au travail, au refectoire, à la conférence, les Filles n'avoient qu'à regarder leur Superieure & à l'écouter, pour apprendre & pour aimer la pratique de la regle. Elle inſpiroit le recueillement, l'application, la mortification & la paix; elle répandoit par tout cet eſprit d'une ſainte liberté, qui fait porter avec joye le joug du Seigneur.

Combien de fois les filles l'ont-elle veuë proſternée devant l'Autel, la corde au col, faire amande honorable à Jeſus-Chriſt, de tant de prophanations que le monde commet dans les Egliſes, & qu'elles avoient commiſes elles-mêmes dans leurs premieres années? Combien de fois l'ont-

elle veuë manger leurs reſtes à terre dans le refectoire, & baiſer leurs pieds? C'eſt ainſi que nôtre humble & ſage Superieure conduiſoit le troupeau docile du bon Paſteur, par la voye efficace des exemples, beaucoup plus que par les paroles.

Elle ne laiſſoit pas de parler ſouvent pour inſtruire ſes filles, pour les encourager, ou pour les corriger; & elle le faiſoit avec ſuccez. Son langage étranger, loin de rebuter, donnoit au diſcours une eſpece d'agrément qui rendoit encore plus attentif; & comme elle parloit de l'abondance du cœur, les cœurs étoient pénétrez en l'écoutant. Une fille penitente touchée un jour juſqu'au fonds de l'ame, s'étant écriée que c'étoient des paroles d'onction & de vie; donnez gloire à Dieu, luy dit la Superieure d'un ton grave, & demandez miſericorde pour moy. J'ay bien à craindre qu'aprés avoir

osé instruire les autres, je ne sois moy-même réprouvée.

Madame de Combé ne pouvoit comprendre qu'on eût jetté les yeux sur un sujet si indigne (c'étoit son langage & ses sentimens,) pour travailler à une œuvre si sainte. La meilleure raison que j'en sçay, disoit-elle, c'est que Dieu en veut avoir toute la gloire; & il est bien juste. Car pouroit-on attribuër le bien que Dieu fait icy, à une pauvre étrangere comme je suis, peu instruite, moins capable encore d'instruire les autres? Comment est-ce que je pourois conduire une communauté dans les voïes de Dieu, ajoûtoit-elle, moy qui n'ay jamais été en communauté, pour y apprendre la maniere de vie qu'on m'a fait embrasser, & qui sçay à peine les élémens de la Religion? Je ne sçay comment ces pauvres filles peuvent m'écouter. C'étoit cette humilité même qui la rendoit si éclairée.

L'eſprit de ſageſſe, de conſeil, de force, de pieté repoſe ſur les humbles, ſelon le Prophete. Madame de Combé étoit contrainte d'avoüer quelquefois que Dieu luy donnoit tant de connoiſſances diverſes dans l'oraiſon, qu'elle en étoit effraïée & confuſe.

Des Perſonnes tres-ſpirituelles avec qui elle s'entretenoit quelquefois, étoient comme éblouïes & frapées de tant de lumieres, & de ſes ſentimens ſi élevez & ſi purs. Dieu luy donnoit un diſcernement ſi juſte pour la conduite de ſes Filles, qu'elle ne ſe trompoit preſque jamais, dans les jugemens qu'elle faiſoit de leur eſprit, de leur diſpoſition, des emplois qui leur convenoient. Cette fille-là qui ſe preſente, diſoit-elle en certaines rencontres, n'eſt point conduite icy par l'eſprit de penitence; elle n'y perſeverera pas, quoiqu'elle ait intereſt & envie d'y demeurer. Une autre étoit entrée dans le deſſein

de paſſer ſeulement au Bon Paſteur quelques mauvais jours, ainſi qu'elle les appelloit, & d'en ſortir enſuite. La Superieure luy dit en la regardant doucement: Il faut être ſtable, ma fille; la porte eſt pourtant toûjours ouverte icy à celles qui ne veulent pas demeurer; mais Dieu vous y veut. Cette fille ſurpriſe de ce que Madame de Combé connoiſſoit le fond de ſon cœur, qu'elle n'avoit découvert à perſonne, changea de diſpoſition, & ſe fixa.

Quoique l'Inſtitut ne ſoit que pour des Pénitentes volontaires; nôtre Superieure ne laiſſa pas d'en retenir quelquefois comme malgré elles, lorſque Dieu luy mettoit au cœur de s'oppoſer à la tentation qui les pouſſoit à leur ſortie & à leur perte. Elle en arreſta un jour une par la main, comme elle gagnoit la porte ſans rien dire: Vous ne ſortirez pas, ma ſœur, luy dit-elle d'un ton ferme, nous ver-

rons qui ſera le plus fort, Dieu ou le demon. Une autre la preſſant fierement de luy ouvrir la porte, elle réprima cette ſaillie, d'un ton qui la fit trembler; puis revêtant cette fille orgueilleuſe d'un ſac de pénitence, la conduiſit à la Chapelle, confuſe comme une fugitive qu'on a repriſe; luy fit faire amende honorable la corde au col, les mains liées derriere le dos, en preſence de toutes les Sœurs, qui fondoient en larmes; & la fille touchée juſqu'au fond du cœur, ne penſa plus qu'à faire penitence dans la maiſon. Il y a dans les maux certains momens déciſifs qui ne ſont bien connus que des maîtres de l'art. Uu Medecin bien intentionné, mais peu experimenté, précipite ſouvent un remede par le deſir de ſoulager un malade; ou le differe mal à propos en le voulant trop ménager. Jamais perſonne n'a peut-être mieux connu que Madame de Combé

le tems & la maniere de prendre les eſprits. Elle ſçavoit, ſuivant l'avis de ſaint Paul, reprendre avec force les filles inquietes & orgueilleuſes; ménager avec adreſſe les foibles & les puſillanimes; les ſuporter toutes avec patience.

Les moyens qu'elle employoit le plus volontiers, & qui luy réüſſiſſoient le mieux, c'étoit de parler à ſes filles avec une charité tendre & compatiſſante. La douceur eſt le langage le plus naturel & le plus efficace de la charité.

Quand une fille pénitente avoit manqué, elle la prenoit en particulier, la loüoit de ſa premiere ferveur, luy repreſentoit les miſericordes de Jeſus-Chriſt ſur elle, & la rigueur de ſes jugemens: puis quand elle l'avoit fait convenir de ſa faute; hé bien, ma fille, luy diſoit-elle, quelle pénitence voulez-vous faire? dites-le moy ſimplement, afin que je commence avec vous. Il n'y avoit gueres de

filles qui ne luy laissassent à elle-même le choix de la pénitence, & qui ne l'acceptassent de bon cœur. Il y en eut une qui refusa un jour un morceau de pain qu'on luy presentoit, parce qu'elle vit que c'étoit un reste. La Superieure prévoyant les suites d'une telle délicatesse, mangea ce reste devant elle; & luy ayant ordonné de manger à terre durant huit jours de ce qu'on desserviroit aux autres, comme la fille y témoigna une répugnance extrême, la Superieure le fit, confondit avec succés la délicatesse de la pénitente, & édifia toute la communauté. Hors ces occasions assez rares, où les fautes pouvant être de quelque consequence, demandoient une correction severe, Madame de Combé n'employoit que de simples avis, ou de legeres réprimandes. Elle prenoit garde, sur tout dans les commencemens, qu'on ne surchargeât point par

de rudes corrections, ou par de grandes austeritez des ames encore foibles; & évitoit de mettre le vin nouveau dans de vieux vaisseaux. La grande punition communément, c'étoit de regarder d'un œil severe celles qui avoient fait quelque faute, & de les menacer, qu'elles ne verroient point leur Mere jusqu'à ce qu'elles se fussent corrigées. On ne sçauroit croire combien cette punition les mortifioit. Comme elles aimoient tendrement leur Mere dont elles connoissoient aussi la tendresse, il n'y avoit rien qu'elles ne fissent pour l'appaiser. Madame de Combé dans le tems de sa maladie, ayant fait sortir de sa chambre une fille qui avoit bien mérité ce traitement, & luy ayant défendu d'y rentrer de plus d'un mois, cette fille revint peu de tems après fondant en larmes, se jetta aux pieds de son lit, prête à souffrir toute autre mortification plûtost

que de ne la point voir.

Dans un Superieur qu'on connoît doux & patient, les rigueurs de la charité touchent & convertiſſent ; au lieu que dans ceux qui ſont auſteres par temperament, les manieres ſeiches rebutent & revoltent. Les perſonnes dures appellent leur ſévere gouvernement, zéle, fermeté, amour de la diſcipline : ceux qui en ſouffrent & qui n'ont pas toûjours aſſez de patience, l'appellent amour de la domination & mauvaiſe humeur. La maxime capitale de Madame de Combé dans la conduite de ſes filles, étoit de gagner leur cœur. Qu'on mene ailleurs, diſoit-elle, les pechereſſes qu'on veut arracher du mal de vive force ; la maiſon du Bon Paſteur n'eſt que pour celles qui embraſſent le bien de bonne volonté. Comme les filles venoient d'elles-mêmes demander à faire pénitence, & qu'elles ne demeu-

roient dans la maiſon qu'autant que leur bonne volonté les y retenoit, on n'y voyoit ni gêne ni contrainte. Madame de Combé les faiſoit poſtuler quelque tems avant que de les recevoir, parce qu'on ne peut éprouver, diſoit-elle, la vocation que par la perſeverance. Après les avoir receuës, elle les tenoit en retraite avant que de les mettre dans les exercices de la communauté ; & là par le moyen des ſœurs qui leur parloient & qui les veilloient, elle tâchoit de diſcerner leur eſprit, leurs diſpoſitions, leurs motifs : enſuite elle faiſoit une vive peinture de la vie auſtere que l'on menoit dans la maiſon, adouciſſant neãmoins ces idées effrayantes, par la conſolation & la récompenſe que Dieu deſtine aux pénitens. Quand une fille ainſi examinée, ainſi préparée, ſe dévoüoit à ce genre de vie, il étoit rare qu'elle fût étonnée dans la ſuite

ou rebutée des austeritez à quoy elle s'étoit attenduë ; & qu'elle ne fût au contraire surprise & consolée des douceurs qu'elle goûtoit dans la pénitence, & de la charitable condescendance de la Superieure, à quoy ses desordres passés ne luy avoient pas donné lieu de s'attendre.

Jamais nôtre sage Superieure ne reprochoit à une fille pénitente ses anciens déréglemens, quelque occasion qu'elle en pût donner. Elle ne vouloit point qu'on se souvînt des pechez que Dieu avoit oubliez. Pour abolir même jusques aux simples idées de la premiere vie dont la pénitence avoit effacé les taches, elle n'écoutoit point ces pauvres filles lorsque l'humilité & leur ouverture pour elle, les pressoit de luy exposer leur ancien & malhureux état : elle vouloit encore moins qu'elles en parlassent à leurs compagnes. Le silence sur cet article

étoit, & eſt encore une des plus inviolables regles de la maiſon. Par là s'effacent inſenſiblement les dangereuſes images que le demon pouroit entretenir d'abord ſous pretexte d'humilité, pour en faire dans la ſuite une matiere de tentation: les pénitentes ont les unes pour les autres des ſentimens d'eſtime, d'honneſteté & de reſpect, en ne ſe connoiſſant que par ce qu'elles voyent d'édifiant l'une de l'autre; l'honneur des complices eſt à couvert; toute maligne curioſité eſt bannie de la maiſon; il n'y reſte que la pénitence, la diſcretion & la charité.

Pour conſerver parmy les filles pénitentes une eſtime reciproque, & cette union ſainte qui eſt le lien & le ſoûtien des comunautez, Madame de Combé avoit établi, que ſans diſtinction de condition ou de richeſſes, toutes fuſſent habillées & entretenuës d'une maniere uniforme. S'il s'en preſen-

toit quelqu'une, dont les habits pauvres ou mal-propres auroient pû inſpirer quelque mépris; avant que de la faire paroître dans la communauté, elle luy donnoit une robe de la maiſon, & prenoit d'elle les mêmes ſoins que de celles qui ſembloient meriter le plus d'égards. Pour celles-cy il n'y avoit nul privilege particulier à eſperer. Cette ſage Superieure ne ſouffroit point que les Sœurs touchées des qualités humaines, témoignaſſent la moindre prédilection dans le ſoin qu'elles prenoient des Filles. Et lors que des Dames conſiderables par leur rang, ou même par la protection que la maiſon en recevoit, ou en pouvoit eſperer, vouloient parler en particulier à une fille, & luy donner des marques de quelque conſideration, Madame de Combé s'y oppoſoit avec toute la prudence & l'honneſteté poſſible. Un jour une Princeſſe des plus

qualifiées étant montée à l'ouvroir, & voulant parler dans un coin à une fille pénitente, la Superieure s'approcha avec un profond respect; il fait bien froid icy, Madame (c'étoit en hyver) vôtre Altesse en seroit incommodée; & luy donnant la main en souriant, elle la conduisit hors de l'ouvroir dans une chambre où il y avoit du feu. D'autres fois de jeunes Dames que la curiosité peut-être un peu plus que la dévotion, amenoit au Bon Pasteur, conjurant Madame de Combé de leur faire voir ses filles; changez donc s'il vous plaît, leur disoit-elle, changez d'habit & de manieres; vous n'avez pas la mine de vouloir prendre leur esprit, elles pourroient prendre le vôtre. Quand on luy representoit qu'elle rebutoit ces Dames qui vouloient faire du bien à la maison; laissez-les aller, répondit-elle, Dieu sçaura bien nous envoyer celles qui

nous ſeront utiles. S'il y en avoit qu'on ne pût ſe diſpenſer de laiſſer entrer, les filles baiſſoient leurs voiles, gardoient un ſilence rigoureux, & ne s'appliquoient qu'à leur travail.

C'eſt par cette grande modeſtie que les filles pénitentes édifioient beaucoup plus, que d'autres ne font par les plus beaux diſcours. Le caractere de la vraie pénitence c'eſt l'humilité. La confuſion & la douleur qu'une ame reſſent de ſes péchez, paroît au dehors, dés qu'elle eſt vive & profonde. Des pécherеſſes comme nous ſommes, diſoit cette humble & ſage Superieure, doivent toûjours avoir les yeux à terre : oſerons-nous regarder le Ciel que nous avons tant de fois ſcandalizé ? Il n'y a qu'à jetter les yeux ſur ces pauvres pénitentes, quand elles ſont au Chœur, pour voir qu'elles conſervent toûjours l'eſprit de modeſtie & d'hu-

milité de leur Mere. Lorſque cette bonne Superieure étoit à l'Egliſe, elle y étoit toûjours aneantie devant le Seigneur; inſenſible à tout ce qui étoit le plus capable de la diſtraire. Un jour de l'Aſſomption, comme elle prioit avec un profond recueillement, une grande Princeſſe luy étant venu faire une queſtion aſſez inutile, Madame de Combé demeura immobile, & ne répondit pas un ſeul mot. Sur quoy une perſonne luy aïant demandé ſi elle ſçavoit bien que c'étoit ſon Alteſſe qui luy faiſoit l'honneur de luy parler, elle fit comprendre qu'elle n'étoit occupée que de la Majeſté de Dieu, qui luy faiſoit l'honneur de l'écouter.

L'aneantiſſement où elle étoit en la préſence de Dieu, n'empéchoit pas qu'elle n'euſt une ſainte familiarité avec luy. Jamais enfant tendrement aimé ne s'eſt adreſſé à ſon pere avec plus de

confiance. Cette vertu étoit proprement le caractere de Madame de Combé. Rien ne fut jamais capable de l'ébranler. Dés qu'elle fut convaincuë que Dieu l'avoit destinée à retirer de pauvres filles du desordre, elle se resolut, sans autre fonds que celuy de la providence, à n'en rebuter aucune de celles qui se presenteroient. Quand il s'en presenteroit cent, disoit-elle, en un jour, je ne les pourois refuser. Dieu sçaura bien trouver les moyens de les faire subsister : s'il a donné le plus, il ne refusera pas le moins : quand il aura donné à une pauvre pécheresse le desir de se convertir, peut-on croire qu'il l'abandonnera pénitente ? Aussi quand les choses necessaires manquoient à sa communauté, lors même qu'elle fut devenuë tres-nombreuse, jamais on ne vit la Superieure hesiter dans sa foy. Elle alloit simplement se prosterner devant Dieu,

Dieu. Nôtre bon Pere qui étes dans les cieux, disoit-elle avec cette simplicité qui sied si bien à un enfant telle qu'elle étoit; nôtre bon Pere, vos filles manquent de pain & d'ouvrage; le nombre de vos servantes est augmenté, augmentez la subsistance. On a veu une infinité de fois sa priere éxaucée presque sur le champ: & c'est ce qui fit dire un jour à une Dame tres-pieuse, qui donnoit ses soins à la maison, qu'on pouvoit tout entreprendre sur la foy de Madame de Combé. La même Dame a déclaré que les secours venoient toujours à proportion des besoins: ainsi quand Antoine survint en la cellule de Paul, le corbeau ne manqua point d'apporter une double portion de pain. Chaque fille qui se convertit, disoit Madame de Combé pour rassurer des gens d'une prudence trop timide, chaque fille apporte icy sa benediction. N'a-

vez-vous pas veu que quand nous n'étions que vingt, Dieu ne nous envoyoit à vivre que pour vingt; maintenant que nous sommes soixante-dix, nous manque-t-il quelque chose du necessaire? Celuy qui a nourri plus de six mille personnes dans le desert, en nourriroit bien mille icy, si la maison les pouvoit contenir : ne craignez rien; les tresors de la Providence sont infinis, & les bontés de nôtre Pere ne sont pas épuisées.

Aussi bien loin d'avoir de ces soins empressez, qu'on voit quelquefois dans des Superieurs, qui ne sont occupés que de la subsistance de leur maison, & qui voudroient que les autres ne pensassent qu'à cela; nôtre Superieure auroit volontiers étendu sa charité sur tous les pauvres, & sur toutes sortes de necessitez. Elle sçavoit que la charité doit être immense en quelque maniere comme Dieu même, au lieu que

l'amour propre ſe renferme dans le cercle étroit de ce qui l'environne, & qui n'a rapport qu'à luy. Ainſi Madame de Combé paroiſſant ſouvent preſque indifferente dans les beſoins de ſa communauté, qu'elle voyoit établie ſur le fonds de la divine Providence, n'étoit en peine que de ſoulager les autres pauvres. Elle ne pouvoit ſouffrir qu'on luy parlât de faire des réſerves. Si elle en eût été cruë, non ſeulement on auroit diſtribué chaque jour aux pauvres étrangers, ce qui reſtoit après la ſubſiſtance de ſes Filles; mais dés qu'il ſe preſentoit quelque beſoin un peu preſſant, elle étoit toujours prête à donner ſon neceſſaire. Ses Filles avoient pris ſon eſprit: on les a veuës pendant la cherté demander qu'on leur retranchât de leur pain, dont elles avoient à peine leur ſuffiſance, pour avoir dequoy en donner à ceux qui en manquoient. Cela

s'appele imprudence parmi les prudens du ſiecle ; l'Evangile & l'évenement prouvent que c'étoit une haute ſageſſe.

Un jour Madame de Combé venant de recevoir cent francs de ſa penſion, elle rencontra une Demoiſelle dont elle connoiſſoit les beſoins & la vertu ; elle luy en donna cinquante, & ſe fit violence pour ne luy pas donner la ſomme entiere. Il faloit un commandement abſolu de ſes Superieurs pour l'arrêter, & elle faiſoit entendre avec une humilité pleine d'agrément, qu'il y avoit plus d'interêt que de merite à donner, quand on étoit aſſuré de recevoir plus qu'on ne donnoit. Dieu eſt ſi magnifique, diſoit-elle, qu'il ne faut pas craindre qu'il ſe laiſſe jamais vaincre en liberalité par une chetive creature : pour moy il m'eſt impoſſible de croire, que je me puiſſe appauvrir en donnant ; j'ay la parole divine

pour mon garant ; & pour ſurcroît, j'ay l'experience ; j'ay toujours receu vingt fois plus que je n'ay donné : & après cela on nous veut empêcher de faire l'aumône ? nous y perdrions trop. En effet ſouvent après avoir diſtribué à des pauvres étrangers ce qu'elle avoit d'argent, & même de pain, on portoit un moment après au Bon Paſteur tout ce qui étoit neceſſaire pour la communauté. Une Dame étonnée que Madame de Combé oſât recevoir tant de filles ſans penſion & ſans aucun revenu aſſeuré ; & qu'outre cela elle fournît hardiment à d'autres beſoins ; Aurez-vous de l'argent à point nommé, ma Mere, luy dit cette Dame, pour ſubvenir à tant de neceſſitez ? Allez demander à la mer, Madame, répondit-elle en riant, ſi elle manquera d'eau quand on aura beſoin d'y puiſer ? Hé ne ſçavez-vous pas que les treſors de la Provi-

dence ſont inépuiſables?

Cette confiance ſans bornes faiſoit que Madame de Combé humble & docile comme un enfant à l'égard de ſes Superieurs, étoit preſque indocile dans ce ſeul point où leur prudence vouloit fixer ſa charité. On luy vint dire un jour que Monſieur le Curé de S. Sulpice jugeoit à propos qu'elle ſe renfermât dans les beſoins de ſa Paroiſſe: ſur quoy elle pria celuy qui luy parloit, d'aller demander à M. le Curé, ſi Jeſus-Chriſt n'étoit mort que pour les Paroiſſiens de S. Sulplice. A la fin on fut obligé de ceder à ſa foy; on ne pouvoit reſiſter à la force de ſon zele; & ſouvent après l'avoir accuſée de temerité, quand on luy voyoit entreprendre une œuvre qu'il n'y avoit nulle apparence qu'elle pût ſoûtenir, on s'accuſoit ſoy-même de manquer de foy & de courage, quand on voyoit la bénédiction que Jeſus-

Christ y avoit donnée.

Un Ecclesiastique qui a conduit Madame de Combé, & qui craignoit toujours un peu qu'à force de se livrer aux mouvemens de sa charité, elle n'oubliât les regles de la prudence; cet Ecclesiastique n'oubliera jamais le discours plein de force qu'elle luy fit un jour pour l'élever au dessus des sentimens trop humains, & pour l'affermir une bonne fois contre ces timides précautions qui luy faisoient tout craindre. C'étoit dans une disette où des communautés très-bien fondées couroient risque de tomber, que cet Ecclesiastique prit son temps pour parler avec une force toute nouvelle à Madame de Combé, dont il entreprit d'arrêter le zéle. Elle l'écouta paisiblement; & quand il eut tout dit: N'apprehendez-vous point, Monsieur, répondit-elle, que par tous ces raisonnemens, je ne vienne enfin à perdre

la confiance que je dois avoir en Dieu ? Qu'aurez-vous gagné quand vous aurez affoibly ma foy? Ha! si vous sçaviez continua-t-elle d'un ton plus animé, ce que c'est que ce don de Dieu, vous ne parleriez pas d'une maniere si humaine. Dites, Monsieur, vous qui connoissez nôtre pauvre communauté, & pour laquelle vôtre charité vous a tant fait apprehender, dites s'il nous a manqué quelque chose jusques icy ? Pourquoy vous allez-vous imaginer que nous manquerons à l'avenir ? Est-ce que nôtre Pere & nôtre Dieu, est devenu pauvre dans cette disette? Mais des communautés tres-bien fondées, dites-vous, sont prétes à tomber ; comment pouvons-nous compter que la nôtre, qui n'est pas fondée, subsistera ? Il faut esperer, Monsieur, que Dieu soutiendra ces communautés pour qui vous craignez : mais si elles tombent, toutes bien fondées qu'elles

qu'elles ſont, c'eſt peut-être parce qu'elles ſont trop bien fondées. Pour nous nôtre reſſource n'eſt point ſur des fonds qui puiſſent manquer. Si par nos infidelitez nous nous rendons indignes que Dieu ſoûtienne nôtre maiſon, il eſt de ſa juſtice qu'elle tombe : ſi par ſa grace nous luy ſommes fidelles, j'oſe dire qu'il eſt de ſa bonté de nous ſoûtenir. N'eſt-ce pas Dieu qui nous envoye toutes ces pauvres filles? c'eſt à luy à les faire ſubſiſter. Comptons un peu plus ſur ſa bõté toute-puiſſante, que ſur nôtre prudence & nos ſoins : jettons toutes nos inquietudes dans le ſein de nôtre Pere. Les mamelles de la providence, comme d'une bonne mere, ſont pleines de lait, & vous craignez que de pauvres enfans, qui ſe jettent ſur le ſein d'une mere tendre, ſoient repouſſez, ſoient abandonnez. Ah! Mr je vous en conjure, changez de ſentimens & de diſ-

cours, ne me parlez plus tant de prudence, de défiance, de précautions; exhortez-moy plûtoſt à étendre ma confiance qui n'eſt que trop bornée; c'eſt à vous à fortifier ma foy, & non pas à l'affoiblir. Tandis qu'il y aura un petit coin de vuide dans la maiſon, je recevray toutes les filles que Dieu m'enverra. Que répondrois-je à mon Dieu, à l'heure de ma mort, s'il me reprochoit ma dureté à l'égard de ces pauvres ames qu'il veut ſauver, & à qui l'on voudroit que je fermaſſe l'azyle qu'il leur ouvre? Ce diſcours toucha tellement l'Eccleſiaſtique, qu'il n'oſa ſe ſervir de ſon autorité, comme il y étoit diſpoſé, pour preſcrire des bornes plus étroites à la charité de la Superieure.

Pour marquer encore quelques traits de cet abandon total que Madame de Combé avoit en Dieu, je n'ay qu'à rapporter deux

faits, dont il y a cent témoins pleins de vie & tres-dignes de foy. Une personne de grande qualité extrémement riche, resolut de donner une grosse somme à la Communauté du Bon Pasteur. Le Notaire apporta le Contrat tout dressé à la Superieure, & celle-cy le refusa. On fut surpris de ce refus, on le condamna. Madame de Combé ayant écouté les raisons & les plaintes, témoigna beaucoup de reconnoissance, & persista dans son refus. A Dieu ne plaise, disoit-elle, que j'affoiblisse par un fonds si considerable, la confiance que nous devons mettre en Dieu seul; il n'y a rien maintenant entre Dieu & nous; je n'y veux point mettre ce Contrat.

Une Dame tres-riche & tres-accreditée aïant resolu, à peu près dans le même temps, de faire en sorte que la maison fût fondée; nôtre Superieure la remer-

cia tres-humblement de sa bonne intention, parce que c'étoit alors le temps de s'abandonner totalement à la providence. Comme cette Dame croyoit peut-être que sa charité valoit bien la foy de Madame de Combé, elle ne se rendit point: elle entreprit même de convaincre par une lettre tres-forte celle qu'elle n'avoit pû persuader par ses dicours. Le bien de l'œuvre, la necessité de l'assurer, l'occasion qui s'en presentoit & qu'on ne retrouveroit peut-être plus, le danger où étoient de tomber les Communautés qui n'étoient pas fondées, tout étoit employé, & tout cela fut inutile. Madame de Combé fit une réponse que j'ay lüë & qui meriteroit d'être luë dans toutes les Communautés.

Plus cette Superieure vivoit, plus sa confiance augmentoit: & certes l'experience continuelle des bontés de Dieu sur elle & sur

ſa maiſon, auroit pû ſoûtenir une foy même mediocre. Auſſi ne voyoit-on jamais d'inquietude parmi ſes filles, lors même qu'elles pouvoient manquer de tout. C'eſt ce qui fit dire un jour à une Princeſſe, qu'elle entendoit crier miſere par tout où elle alloit; que preſque dans toutes les Communautés on luy parloit des beſoins de la maiſon; mais qu'au Bon Paſteur perſonne ne ſe plaignoit, tout le monde étoit content.

Madame de Combé ne perdoit nulle occaſion d'inſpirer à ſes filles cette confiance parfaite qui tient l'ame en paix. Elle les aſſuroit que pourveu qu'elles fuſſent fidelles à Dieu, Dieu leur feroit toujours fidelle; qu'il n'abandonneroit pas dans leur pénitence, celles qu'il n'avoit pas abandonnées dans leur deſordre; que ſaines ou infirmes, on les garderoit avec joye dans la maiſon, ſi elles ne s'en rendoient indignes; ou

qu'on les placeroit ſeurement & avantageuſement. Comme les filles connoiſſoient la foy & la ſincerité de leur Superieure, elles ſe repoſoient tranquillement ſur ſes promeſſes. Il y en eut pourtant qui faiſant reflexion à ſes infirmitez, luy témoignerent qu'elles ne pouvoient enviſager ſa mort ſans quelque inquietude ſur l'avenir. Vous vous appuyez donc ſur la creature plus que ſur Dieu, leur répondoit Madame de Combé. Ne ſçavez-vous pas que je ne ſuis qu'un foible inſtrument, dont Dieu ſe ſert, parce qu'il le veut employer; & qu'il forme luy-même les ſujets qu'il veut employer, & dont il n'a jamais beſoin.

Comme une fille luy répondit une fois, qu'il étoit vray que Dieu faiſoit tout; mais qu'il étoit vray auſſi, qu'il l'avoit choiſie pour travailler à ſon œuvre; & qu'ainſi ſa mort pourroit apporter de

grands changemens : allez ma fille, dit-elle avec une humble indignation, vous n'entendez rien aux voyes de Dieu ; il fait en tout temps ce qu'il veut au ciel & ſur la terre. Dieu vous fera voir qu'il ſe paſſera bien de moy, continua-t-elle ; cherchez ſon royaume & ſa juſtice, & toutes les autres choſes vous ſeront données par ſurabondance. Ainſi cette femme forte fortifioit de plus en plus la foy de ſes filles allarmées de l'idée de ſa mort, & élevoit ſans ceſſe leur eſprit & leur cœur vers Jeſus-Chriſt qui ne peut mourir.

Elle leur inculquoit en toute occaſion qu'en ſuivant leur bon Paſteur avec fidelité, elles ne ſeroient jamais abandõnées ni troublées. Quand Dieu m'aura retirée du monde, diſoit-elle, vous comprendrez, mes filles, que ce n'étoit pas moy, mais luy ſeul qui ſoutenoit ſa maiſon.

En effet comme ſi Dieu jaloux

de ſa gloire & touché de la fidelité de nôtre Superieure, eût voulu purifier la foy des filles en ſe hâtant de récompenſer les travaux de la mere, il retira bien-toſt vers luy cette ſainte femme, dont le monde n'étoit pas digne.

Les deux dernieres années de ſa vie ne furent qu'une mort lente, & une épreuve continuelle de ſa patience & de ſa charité. La fiévre ne la quittoit plus, ſon eſtomac ne gardoit de nourriture qu'autant qu'il en falloit pour la faire languir & ſouffrir ; des tranchées violentes la réduiſoient de temps en temps à de ſi grandes extremitez, qu'elle étoit ſans pouls, & qu'on la croyoit morte.

Tant de maux enſemble n'ébranlerent jamais la patience & la ſoumiſſion de cette ame heroïque. O mon Dieu ! que vôtre volonté ſoit faite, s'écrioit-elle dans les plus vives douleurs ; ſouffrons juſqu'au jour du Jugement ſi c'eſt

la volonté de mon Dieu ; cependant je me consume du desir de le voir. Effectivement quand on luy parloit de la sainte Jerusalem, on voyoit que son cœur tressailloit de joïe ; & quand elle en parloit à ses filles, elle les enflammoit.

Il arrivoit pourtant quelquefois, que Dieu voulant tenir dans l'humilité une ame si élevée, luy laissoit sentir toute la force de la douleur, & le triste ennuy d'une si longue maladie. Dieu peut élever une ame quand il luy plaist, jusqu'à une espece d'insensibilité qui la rende comme indépendante du corps ; mais ces graces sont rares ; peut-être même ne sont-elles pas les plus excellentes. Au moins Jesus-Christ, l'auteur & le consommateur de nôtre foy, a-t-il voulu ressentir en luy les pointes de la douleur & l'ennuy mortel de la tristesse, pour consommer le merite de son sacrifice, & pour nous apprendre malgré nô-

tre foibleſſe & nos craintes, à nous ſoûmettre avec courage à la conduite de Dieu la plus rigoureuſe. Auſſi quelques plaintes que la force & la longueur du mal arrachaſſent par intervalles à Madame de Combé, elle ne deſira jamais d'être ſoulagée. Il faloit même uſer d'autorité pour la réduire aux remedes. Elle ne deſaprouvoit point que d'autres y euſſent recours; elle y auroit même obligé ſes filles dans le beſoin; mais pour elle, ſa voye étoit de s'abandonner uniquement, ſaine ou malade, à la divine providence. Une ſœur luy demandant un jour comment elle ſe portoit; Fort bien, ma fille, luy répondit-elle; hé comment le pouvez-vous dire, ma mere, dans l'état où je vous trouve? C'eſt que ſe bien porter, répondit-elle, c'eſt être dans l'état où Dieu nous veut.

On ne penſe gueres aux autres, quand on eſt accablé de mal; ce-

pendant on auroit dit que nôtre bonne Superieure ne ſentoit ſon mal, que pour penſer à ſoulager celuy de ſes filles. Elle avoit ordonné à la ſœur infirmiere de quitter tout ce qu'elle faiſoit auprès d'elle, pour ſecourir les autres malades. Elle leur faiſoit porter ſouvent ce qu'on luy avoit préparé; & cette fille aïant un jour préféré le ſervice de la mere à celuy d'une des pénitentes, elle en receut une ſevere reprimende. La charité ne fait point ces diſtinctions, luy dit Madame de Combé; ſi vous n'êtes pas dans la diſpoſition de rendre ſervice à la derniere de vos ſœurs comme à moy, & préférablement à moy, puiſque je vous l'ay ordonné, je n'ay que faire de vos ſervices.

Le mal augmentant de jour en jour, elle deſira de recevoir le Saint Viatique, & le lendemain l'Extreme-Onction. Monſieur de la Barmondiere ſon Curé qui luy

administra les derniers Sacremens, fut étonné de sa joye dans un état si douloureux; & ses filles furent pénétrées des paroles de vie qu'elles entendoient de la bouche de leur mere mourante. Elle leur laissa pour dernier gage de sa tendresse une confiance totale à leur bon Pasteur, dont elle leur promit la protection, si elles continuoient à luy être fidelles. Puis appellant une sœur, qui étoit entrée la derniere dans la maison: C'est icy, mes filles, dit-elle, celle que Dieu vous donne à ma place. On la choisit en effet pour Superieure, quoy que le peu de temps qu'il y avoit qu'elle étoit entrée, sa santé entierement ruïnée, & d'autres raisons deussent selon toutes les apparences empêcher ce choix. Jusques icy l'experience a fait voir que Madame de Combé ne s'étoit pas trompée. Heureuse cette nouvelle Superieure, si elle imite sa mere jus-

qu'à la fin. A mesure que les forces de nôtre malade diminuoient, elle les ramassoit avec plus de soin pour s'élever à Dieu & s'y tenir attachée. On entendoit à tout moment sortir de sa bouche des aspirations vives, qui étoient comme des étincelles du feu sacré qui la dévoroit. Le jour de l'Evangile du bon Pasteur qui quitte les quatre-vingts dix-neuf brebis pour chercher la brebis égarée, on la vit dans un transport de joye inconcevable. Ah! mes chéres sœurs, s'écrioit-elle, le bon Pasteur m'a apporté de Hollande jusques icy sur ses épaules; il me reprend pour me porter dans le ciel. Suivons-le, mes sœurs, allons à luy, n'aimons que luy. Dans le temps qu'elle n'avoit plus qu'un souffle de vie, & que les extremitez de son corps déja froides ne faisoient plus attendre que le dernier soûpir: Je m'en vais à mon Pere, disoit-elle avec une force qui sur-

prenoit & qui consoloit ses filles désolées ; je vais à mon Dieu, à mon tout. Après une agonie fort douce, elle passa à ce Pere à ce Dieu plein d'amour, vers lequel elle soûpiroit depuis si long-temps. Ce fut le 16 de Juin de l'année 1692 sur les cinq heures du matin. Elle étoit âgée d'environ trente-six ans ; & dans ce petit nombre d'années, on peut dire qu'elle avoit égalé les travaux, & qu'elle remporta les merites de la plus longue & de la plus sainte vie.

Le bruit de sa mort s'étant bientost répandu, on vit courir en foule au Bon Pasteur, des personnes de toutes conditions & de tout état. Des Prêtres, des Religieux, des Seigneurs & des Dames de la premiere qualité, tous venoient honorer une mort precieuse aux yeux de Dieu, & glorieuse aux yeux des hommes. Un air de douceur & de majesté qui paroissoit

ſur le viſage de Madame de Combé ; ſes mains & ſes pieds auſſi flexibles que ſi elle eût été pleine de vie ; je ne ſçay quel éclat de ſainteté attiroient l'attention, l'admiration & les loüanges de tout le monde. Que Dieu eſt admirable dans ſes Saints ! diſoit-on tout haut ; qu'il ſçait bien faire connoître, & dés icy bas récompenſer leur vertu ! Comme la mort éteint ordinairement la jalouſie, on ne parloit plus que de la foy, de la charité, de la pénitence, du grand de l'utile établiſſement de cette admirable Superieure. Monſieur Baudrand alors Curé de Saint Sulpice, digne ſucceſſeur de Monſieur de la Barmondiere qui avoit eu tant d'eſtime pour Madame de Combé, étant venu jetter de l'Eau benite, fit ſur le champ une eſpece d'Oraiſon funebre devant la Communauté, & exhorta vivement ces bonnes Filles à ſe ſouvenir des inſtructions, & à ſui-

vre les éxemples de leur ſainte mere.

Il vint enſuite avec tout ſon Clergé prendre le corps pour le porter à la Paroiſſe. Les filles du Bon Paſteur auroient bien ſouhaité qu'on l'eût laiſſé dans leur Chapelle, & des Dames d'un rang diſtingué approuvoient fort leur deſir, & offroient de l'appuyer. Mais Madame de Combé avoit expreſſement ordonné qu'on l'enterraſt dans un coin du Cimetiere de la Paroiſſe, diſant qu'à peine étoit-elle digne d'y occuper la derniere place. Une Dame d'autorité, qui étoit dépoſitaire des volontez de ſon amie, comme elle avoit été en quelque ſorte ſa coadjutrice dans ſon œuvre, ne voulut jamais ſouffrir qu'on s'écartaſt de ſes intentions. Ainſi le 18e jour de Juin Madame de Combé fut enterrée dans le petit Cimetiere de Saint Sulpice, lequel eſt proprement deſtiné aux pauvres,

pauvres. Mais le concours extraordinaire, la pieté, les benedictions, les loüanges, les larmes de douleur & de joïe qui accompagnoient le convoy de cette pauvre & ſainte femme, firent une pompe funebre ſans comparaiſon plus magnifique, que celles que l'on voit aux obſeques des perſonnes les plus riches & les plus puiſſantes.

Telle a été la vie & la mort de Madame de Combé Inſtitutrice de la maiſon du Bon Paſteur.




Eruebam de ore . 1. Reg. 17
F. Eringer f.



veni ovem meam quæ perierat. *Luc. 15.*

REGLEMENS
POUR
LA COMMUNAUTÉ
DES FILLES
DU BON PASTEUR.

DE LA RECEPTION DES FILLES

LA Maiſon du Bon Paſteur eſt compoſée de deux ſortes de perſonnes ; de Filles que l'on nomme Sœurs, dont la conduite a toûjours été reguliere, & de Filles pénitentes.

Les Sœurs aprés avoir travaillé à leur propre ſantification dans

le monde, ſe conſacrent gratuitement pour travailler à la converſion & à la ſantification des Filles qui étoient tombées dans le deſordre. Et les Filles pénitentes pour expier leurs pechés, embraſſent volontairement une vie de mortification, de travail & de retraite.

Comme c'eſt la charité qui doit être l'ame de la maiſon, on ouvre la porte à toutes les Filles qu'une ſincere converſion retire du monde; mais on préfere celles qui ſont en plus grand danger. On ne fait diſtinction ni de pays, ni de paroiſſe; on ne demande qu'une bonne volonté. On ne reçoit point de penſion, quelque modique qu'elle ſoit; on ſe contente de demander la premiere robe. Ceux qui pour ſoulager la maiſon font volontairement quelque aumône la mettent dans le tronc, ou entre les mains de la Superieure; mais cette aumône ne peut être affec-

tée à aucune Fille en particulier. On ne reçoit point les femmes mariées tant que leur engagement subsiste ; ni celles qui sont enceintes, ou attaquées de quelque mal qui pourroit se communiquer. Les Filles n'entrent point dans la maison qu'elles n'ayent postulé quelque temps, & donné des marques d'une conversion sincere. Avant que de les recevoir on leur fait un détail exact de tout ce qui se pratique dans la Communauté : si elles persistent, on les met en retraite où elles n'ont aucune communication, si ce n'est avec les Sœurs préposées pour en avoir soin.

AVIS GENERAUX aux Filles Pénitentes.

LEs Filles qui veulent entrer au Bon Pasteur, doivent être averties que la vie qu'on y mene

eſt dure, pauvre, & tres-retirée. On y garde preſque durant tout le jour un profond ſilence; on y vit dans une obéïſſance aveugle pour tout ce qui n'eſt pas contraire aux loix de Dieu, dans une mortification entiere des ſens, dans une abnegation continuelle de ſoy-même.

Les Filles ſont toûjours enſemble durant le jour & durant la nuit, & ne font rien ſans permiſſion. Elles reçoivent tres-rarement des viſites de leurs parens, & ces viſites ne doivent durer qu'environ un quart d'heure, & cela en préſence d'une Sœur qui écoute.

Elles ne peuvent rien recevoir en particulier, ni rien garder ſans la permiſſion de la Superieure: tout ſe poſſede en commun.

Les amitiés particulieres qui ſont une ſource de diſſipation & de diviſion, ne ſeront point ſouffertes ſous quelque pretexte

que ce puiſſe être. Tout ce qui ſent l'eſprit du monde, curioſités, nouvelles, entretiens trop humains, tout cela doit être banny de la maiſon.

Pour prévenir la tentation d'écrire, on ne donne ni ancre ni papier; il en faut demander à la Superieure qui lit les lettres qu'on écrit & qu'on reçoit.

On entre au Bon Paſteur pour y vivre dans la ſimplicité & dans l'humilité. Il ne faut pas neanmoins que l'humilité engage les Filles, que Dieu auroit préſervées, à ſe mettre au rang de celles pour leſquelles cet azile eſt étably; ce ſeroit violer la verité & la juſtice.

On garde toûjours celles qui ont bonne volonté, dans quelque infirmité qu'elles tombent; mais on renvoye les incorrigibles.

Celles qui ne ſont ſorties que par le conſeil de la Superieure pour être placées ailleurs, pour-

ront rentrer; mais non pas celles qui ſont ſorties, ou qui ont été renvoyées par leur faute.

Lors qu'une fille entre au Bon Paſteur, on met en écrit ſes meubles & ſes hardes, pour luy être renduës quand elle ſortira. Si elle a un coffre, on les mettra dedans; ſinon on en fera un paquet ſur lequel on mettra une étiquette.

DE L'HABIT des Filles Pénitentes.

CEux qui ſont dans la maiſon des Rois, dit Jeſus-Chriſt, ſont vêtus avec moleſſe; il n'en eſt pas ainſi des Filles pénitentes de la maiſon du Bon Paſteur, dont l'habit, comme celuy de S. Jean, doit marquer & inſpirer la pénitence. Leurs robes ſont de bure ou d'un gros drap brun qu'on nomme de Berry; elles ſont fort

ſerrées & contiennent deux largeurs de drap, le col fermé & attaché par une agraffe. Il y a deux plis arrêtés ſur les épaules; les manches ſont larges d'un bon tiers & deſcendent juſqu'au bas du poignet. Les Filles ont une ceinture de cuir noir large d'un peu moins d'un pouce, longue d'environ cinq quartiers & arrêtée par une boucle de fer noirci. Leur coëffe eſt d'étamine aſſés épaiſſe pour ne pas voir au travers, elle eſt d'une aulne demy-quart; au deſſous elles portent une autre coëffe d'étamine en forme de cornette longue de deux tiers & profonde d'un quart compris le rendouble, dans lequel on met un morceau de bougrand noir pour la tenir en état; le remply de cette coëffe eſt droit & ſans aucune avance, afin de bannir entierement l'eſprit du monde d'un habit qui ne prêche que la modeſtie & la mortification.

Elles ont auſſi une pointe qui avance ſur la moitié du front en forme de bandeau ; & afin que ces Filles n'ayent pas froid à la tête qui eſt raſée , elles ont un gros bonnet de laine tricoté. Au deſſous de leurs robes ,elles portent toutes un corſet , & en hyver un jupon que l'on fait ordinairement de vieilles robes, avec une camiſolle blanche de reveſche ſans aprêt, elles portent auſſi les jours ouvriers des tabliers de ſerge d'Aumale muſc naturel ſans aprêt, où il y a une poche & une bavette pour conſerver leurs robes. A leur ceinture pend un gros chapelet de bois brun où il y a une croix de trois poulces de long ſur laquelle eſt un Chriſt de cuivre jaune ; elles ſe ſervent de gands dans la rigueur de l'hyver, de peur que les mains venant à ſe gerſer ne fuſſent hors d'état de travailler. Elles portent des bas de laine, qu'elles font

elles-mêmes, & au lieu de souliers, elles ont des sandalles de bois couvertes de cuir ou de chapeau.

REGLEMENT de la journée.

C'Est par l'ordre de Dieu, dit le Prophete David, que le jour est reglé, & tout doit être assujetti à cet ordre; ainsi il n'y a rien de plus utile pour les Chrêtiens, ny de plus necessaire pour une Communauté que de suivre un Reglement sage qui puisse fixer la legereté de l'esprit, & tenir lieu de pénitence par son uniformité.

Les Filles du Bon Pasteur se lévent tous jours à cinq heures du matin, & elles descendent à la demie de leur dortoir dans le lieu destiné pour la Priere, où elles demeurent jusqu'à six heures & demie. Ensuite elles travaillent en silence jusqu'à huit heures.

A huit heures elles vont à la

ſainte Meſſe, & quand on la dit plus tard, on leur fait rendre compte avec ſimplicité des bonnes penſées qu'elles ont euës pendant le ſilence, afin de s'édifier les unes les autres.

A neuf heures pour honorer le myſtere de la deſcente du Saint Eſprit ſur les Fideles aſſemblés dans le Cenacle, & pour implorer ſon ſecours, elles chantent le *Veni Creator*, *&c.* après quoy elles font une lecture d'une demie heure, & elles rendent enſuite compte à une des Sœurs qui eſt en ſemaine, de ce qu'elles ont remarqué dans cette lecture: & ſi la Sœur le juge à propos elle leur parle en peu de mots d'une maniere proportionnée à ce qu'elles viennent de luy dire & à leurs propres beſoins.

A dix heures elles recitent les *Litanies* du ſaint Nom de Jeſus, & puis *Domine ſalvum fac Regem*, priere qu'elles repetent à

differentes heures du jour, pour demander à Dieu la conſervation de la perſonne ſacrée du Roy, qui protege particulierement leur maiſon ; après quoy elles chantent les Commandemens de Dieu, & divers Cantiques ſpirituels ſur les principaux myſteres de la Religion, & ſur les maximes du Chriſtianiſme. Mais afin d'oſter de ce chant tout ce qui pourroit contenter la curioſité, on a ſoin de leur marquer les Cantiques, & de ſuprimer les airs qui pourroient rapeller les idées du monde.

A dix heures trois quarts, elles font une petite lecture qui ſert à les recueillir juſqu'à onze.

A onze heures elles diſent trois dixaines du Chapelet, & font l'Examen particulier où elles s'accuſent des fautes qu'elles ont commiſes pendant la matinée.

A onze heures & demie elles vont au refectoire en recitāt le *Miſerere*, qu'elles recitent auſſi en ſortant.

Après le dîner, qui dure environ trois quarts d'heures, elles ſont la conference qu'elles finiſſent au premier ſon de la cloche. A la conference ſuccede une petite lecture pour les entretenir dans le recueillement juſqu'à deuxheures.

A deux heures, elles diſent Veſpres de la Sainte Vierge, les Litanies, l'*Exaudiat*, *Domine non ſecundùm peccata noſtra*, *&c.* *Da pacem*, trois fois *Jeſu Bone Paſtor*, une fois *Sancta Maria Mater Boni Paſtoris.*

A trois heures on fait à genoux l'Adoration de Jeſus mourant ſur la Croix en ces termes:

Rendons graces à Dieu, mes Sœurs, & ſouvenous-nous de ſa ſainte preſence, & qu'à trois heures il recommande ſon ame entre les mains de ſon Pere, il meurt, le ſoleil s'éclipſe, la terre tremble, les pierres ſe fendent, le voile du Temple ſe rompt, pluſieurs frapent leurs poitrines, la douleur

& la ſoumiſſion de la ſainte Vierge eſt incomparable.

O Jeſus, par vôtre ſainte mort donnez-moy la grace de bien mourir.

ORAISON.

O Jeſus, mourant à la Croix, c'eſt dans ce moment d'où dépend le ſalut de tous les hommes, que m'uniſſant à la religion & à la pieté de vôtre ſainte Mere, de S. Jean, de ſainte Madelaine, & de tant d'amateurs de vôtre croix, je vous adore avec les ſentimens de reſpect les plus profonds : c'eſt dans cet état que vous enviſageant tout couvert de playes, remply de douleurs, & raſſaſié d'opprobres, je vous reconnois pour le vray Fils de Dieu, & le Sauveur de tous les hommes, par qui j'eſpere la rémiſſion de tous mes pechez & la vie éternelle.

O bon Jeſus, que l'amour a fait mourir pour moy, quand eſt-ce que je vous aimeray uniquement

& que je feray pénétrée d'un veritable eſprit de pénitence, de vous avoir mis par mes pechés dans ce pitoyable état? Helas! que ma dureté eſt terrible d'être ſi peu touchée d'avoir commis tant de crimes que vous avés pleurés avec des ruiſſeaux de larmes & avec tout le ſang de vos veines! Que je ſuis miſerable de ne pleurer pas nuit & jour de vous avoir cauſé tous les tourmens & tous les opprobres de vôtre paſſion, & de vous avoir fait mourir ſur une Croix!

O maudit peché, pourquoy vous ay-je commis? pourquoy ay-je été ſi ingrate envers un maître infiniment aimable? O que c'eſt de bon cœur que je deteſte ſouverainement le peché, & que je le veux deteſter toute l'éternité. Ha! Seigneur, appliquez-moy, s'il vous plaiſt, les merites de vôtre ſang precieux en me pardonnant mes fautes, & en augmentant de

plus en plus les ſentimens de contrition en mon ame.

Faites-moy encore participer aux merites de vôtre mort, en me faiſant mourir par vôtre grace à mes inclinations & habitudes vicieuſes, & rendant ma vie conforme à la vôtre. Ne me faites plus vivre que pour vous ; accordez-moy enfin le don de la perſévérence finale, & la grace d'imiter à ma mort les dernieres diſpoſitions de vôtre ſainte vie.

Permettés encore, mon divin Jeſus, qu'après vous avoir demandé mes beſoins particuliers, je vous conjure par ce dernier moment de vôtre vie, de verſer l'abondance de vos graces ſur vôtre Egliſe. Conſervés, & faites croître les juſtes dans la vertu, convertiſſés les infideles, hérétiques, ſchiſmatiques, & tous ceux qui ſont en peché mortel, & délivrés ceux qui gémiſſent ſur la terre ſous la tyrannie de Satan. O Jeſus! ayés

compaſſion de tant de perſonnes affligées par les peines d'eſprit, les tentations, la pauvreté, la captivité & la maladie ; ſecourés particulierement les agonizans & conduiſés-les au port aſſuré du ſalut éternel ; verſés encore vôtre ſang, ô Jeſus, divinement charitable ſur les ames des fideles tréPaſſés. Enfin Seigneur, donnez vôtre benediction à ma pauvre ame qui vous conſidere & adore dans les derniers ſoûpirs de vôtre vie, lors qu'après avoir dit ces paroles, *Mon Pere, je recommande mon ame entre vos mains*, vous expirâtes.

Icy on baiſe la terre, & puis on dit cette Oraiſon de Saint Auguſtin.

PEre éternel, enviſagés en vôtre Fils les motifs que vous avés de pardonner à vos ſerviteurs & à vos eſclaves. O Dieu! convertiſſés-nous, & appliqués-nous les merites de la ſainte paſ-

ſion de ce Fils adorable, & regardés, s'ils vous plaiſt, des yeux de vôtre miſericorde ceux pour leſquels il n'a pas dédaigné d'être livré entre les mains des méchans & de ſouffrir le cruel ſupplice de la Croix. Puis on dit:

℣. *Chriſtus factus eſt pro nobis obediens uſque ad mortem.*

℟. *Mortem autem crucis.*

Oremus.

REſpice quæſumus Domine ſuper hanc familiam tuam, pro qua Dominus noſter Jeſus Chriſtus non dubitavit manibus tradi nocentium & crucis ſubire tormentum, Qui vivis & regnas in ſæcula ſæculorum. Amen.

S'il reſte quelque temps juſqu'à trois heures & demie, on l'employe à leur faire rendre compte de ce qu'elles ont penſé pendant le ſilence.

A trois heures & demie, elles font un point de de lecture, &

elles gardent le ſilence juſqu'à quatre heures.

A quatre heures elles diſent Complies de la Sainte Vierge, le *Veni Creator*, l'Antienne & l'Oraiſon de Saint Loüis pour la Famille Royale. Elles chantent enſuite une demie heure comme le matin, après quoy elles font un point de lecture & gardent un quart d'heure de ſilence.

A cinq heures elles font une demie heure de lecture ſpirituelle, & elles s'en entretiennent comme le matin juſques à ſix.

A ſix heures, elles diſent trois dizaines du Chapelet, elles font l'Examen, & recitent l'*Angelus*, enſuite on fait l'Oraiſon juſqu'à ſept heures.

A ſept heures, elles vont au refectoire en recitant le *Miſerere*; elles en font autant en ſortant.

Après le ſouper, l'été elles vont au jardin, comme il eſt marqué ailleurs; & l'hyver, elles montent

à l'ouvroir, où elles se mettent alors en silence chacune à leur travail jusqu'à ce qu'une Sœur ait donné le signal pour parler.

A huit heures & demie on sonne le silence, on fait une lecture, & ensuite la priere du soir, après laquelle on monte aux dortoirs.

ADDITION aux Reglemens.

1°, ON dit à toutes les Heures du jour, Au Nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit : Rendons graces à Dieu, mes Sœurs, & souvenons-nous de sa sainte présence.

2°, On dit aussi le *Gloria Patri, &c.* l'*Ave Maria*, & le *Domine salvum fac Regem.*

Une Fille Pénitente est designée pour dire une semaine toutes les Prieres, une autre est marquée pour faire la lecture au re-

fectoire, une troisiéme pour la faire au travail pendant les demie-heures : & pour les petites lectures, c'est une des Sœurs qui les fait dans les temps marqués.

Les Dimanches & les Festes étant specialement consacrés à la loüange de Dieu, & le travail manuel ne partageant point la journée, on recitera le grand Office selon l'usage des lieux où les maisons du Bon Pasteur seront établies. Outre qu'il y a une bénédiction particuliere à se conformer à l'esprit de l'Eglise, cette varieté de Prieres délassera saintement l'esprit qui court risque de prier sans goût & sans attention, quand il ne fait que repeter les mêmes Pseaumes. Pour donner encore plus d'attention & de ferveur, on pourroit faire prévoir aux Filles, & leur faire lire en françois les Pseaumes qu'on chantera au Chœur en latin. Il est à propos de partager les heures de

l'Office afin de ſe tenir toûjours en eſprit de priere, & de loüer Dieu ſept fois le jour ainſi que faiſoit le Prophete Roy, & que l'Egliſe deſire qu'on le pratique. On pourra reciter Matines & Laudes immediatement après la Priere du matin; Prime après l'Oraiſon; chanter Tierce avant la Meſſe; chanter ou reciter Sexte à l'Examen du matin préciſément avant le dîner, None après la Conférence; Veſpres à quatre heures. Complies avant ſouper. Juſqu'à ce que les Filles ſoient ſtilées à bien lire & bien prononcer, on pourra retrancher Matines & Laudes.

DU GOUVERNEMENT de la maiſon du Bon Paſteur.

LA maiſon du Bon Paſteur ſera toûjours ſous la juriſdiction de Monſeigneur l'Arche-

vesque ; & les établissemens qui se feront dans le Royaume sous la jurisdiction de Nosseigneurs les Evesques dans le Diocese desquels on s'établira.

Monseigneur l'Archevesque sera supplié de nommer un Superieur qui puisse luy rendre un compte fidele de l'état de la Communauté. En cas que le Superieur nommé ne fût pas jugé propre, les Sœurs le représenteront tres-humblement à Monseigneur l'Archevesque qui jugera encore mieux qu'elles des qualités necessaires pour cet employ. Le Superieur doit être Prestre, d'un âge meur, jamais au dessous de quarante ans, de mœurs irrépréhenhensibles, ayant un zele mêlé de douceur & de force ; & il doit être doüé sur tout d'une grande prudence.

Il n'y aura qu'un seul Confesseur dans chaque Maison; hors les occasions où selon l'esprit du

Concile de Trente on doit donner aux Communautés, des Confesseurs extraordinaires. Le Confesseur sera choisi par le Superieur & agreé par la Communauté. Il sera âgé au moins de quarante ans, d'une capacité connuë, d'une pieté exemplaire, d'une conduite irrépréhensible. Il ne parlera que dans le confessional aux Filles pénitentes, joindra dans ses manieres la gravité avec la douceur, & mesurera si bien ses paroles que sans rebuter ni flater les ames, il les occupe uniquement de Jesus-Christ, qui doit agir & parler en sa personne. Il vivra dans une parfaite intelligence avec le Superieur, la Superieure & la Communauté, évitant de donner le moindre soupçon de sa fidelité dans son ministere, & entretenant avec soin l'union, la subordination, la régularité & la charité.

Comme la Maison est du ressort

de la police, & qu'elle a beſoin d'une protection puiſſante, il eſt à propos de choiſir pour Protecteur Monſieur le Lieutenant Général de Police, auquel on aura recours dans les beſoins, pour ſoûtenir le bien, & reprimer les efforts des méchans.

On prendra auſſi pour Mere temporelle, une Dame conſiderable par ſon rang & par ſa vertu. Elle examinera tous les trois mois avec la Superieure ou ſon Aſſiſtante, la recette & la dépenſe, & paraphera le livre de ſon ſeing.

Les Sœurs qui gouverneront la Maiſon formeront un corps de Communauté : elles choiſiront parmy elles une Superieure à la pluralité des voix, avec l'agrément de Monſeigñr l'Archevêque, afin de conſerver le premier eſprit de la Maiſon. La Superieure aura une ou pluſieurs Aſſiſtantes, qu'elle conſultera dans les choſes d'im-

portance, comme quand il faudra recevoir les filles, les placer ou les congedier; & tous les mois elle aſſemblera les principales Sœurs de la Communauté, pour concerter avec elles les moyens de prévénir ou d'arrêter le relâchement.

La conduite de la Maiſon ſera douce, & telle qu'elle ſoit digne du Bon Paſteur, qui ſupporte & ramene avec tant de bonté les brebis les plus égarées. Bien loin de marquer de l'éloignement pour ces pauvres Filles qui ſe ſentent chargées de crimes, on les recevra avec de plus grandes démonſtrations de charité. C'eſt ainſi que le Sauveur, loin de rebûter la femme péchereſſe, la receut avec tant de douceur, & luy fit part d'une grace ſi abondante, qu'elle merita d'être préférée aux Phariſiens qui menoient aux yeux des hommes vne vie ſi pure & ſi auſtere. Il ne faut jamais oublier

cette parole de Jesus-Christ si capable de consoler les plus grands pécheurs qui veulent faire pénitence, & d'effrayer les personnes qu'on croit souvent les plus innocentes, *Je ne suis pas venu appeller les justes, mais les pecheurs.*

DE L'USAGE des Sacremens.

LEs Filles Pénitentes font une Confession générale en entrant dans la Maison, pour repasser leur vie dans l'amertume de leur ame, & réparer les manquemens de leurs Confessions passées. On les éprouve pendant trois ou quatre mois plus ou moins selon leurs besoins & leurs dispositions, avant que de les admettre à la participation de la Sainte Eucharistie. Si elles sont pénétrées d'une contrition véritable, elles n'auront garde de se plaindre de ce

delay. Qu'elles considerent que le pain sacré n'est pas pour les chiens, mais pour les enfans; que l'Eglise a privé autrefois les pécheurs de l'Eucharistie l'espace de cinq & de sept années, & plus long-temps encore, même pour un seul crime; que quoique les pénitens ne soient plus assujettis à ces divers degrés de l'ancienne pénitence, ils doivent selon les avis de Saint Charles, avoir la même horreur de leur crime, & le même sentiment de leur indignité: mais quelqu'indigne que l'on se connoisse d'approcher de nos redoutables mysteres, on ne doit rien oublier pour s'en rendre digne. Comme celuy qui entra dans la salle du banquet sans la robe nuptiale, fut jetté dans les ténébres exterieures, aussi ceux qui refuserent d'y venir, furent rejettés pour jamais. Un des plus grands sujets de douleur & de crainte pour une ame véritable-

ment convertie, c'eſt d'être éloignée du Saint Autel. Il faut donc ſe mettre en état d'en approcher par une Confeſſion exacte, & par les exercices d'une humble pénitence que le Confeſſeur aura preſcrite. Quand les Filles ſont ſuffiſamment diſpoſées pour la Sainte Communion, on les en fait approcher ou une fois le mois, ou même tous les Dimanches, & les principales Feſtes de l'année ſelon le progrés qu'elles font dans la vie Chrêtienne. Qu'elles prennent garde ſeulement de n'approcher jamais des myſteres divins, par des motifs humains. Elles doivent apporter à ce myſtere de foy & d'amour les ſentimens d'une dévotion pure & ardente. Et renouvellant, pour ainſi dire leur avidité à meſure qu'elles mangent plus ſouvent cette viande ſacrée, il faut que cette manne leur donne toûjours un nouveau goût, & leur paroiſſe toûjours nouvelle. C'eſt

au Confeſſeur & à la Superieure à regler les Communions, ſelon la connoiſſance que les Filles leur donnent de leur état.

L'uſage de la Maiſon eſt que les Filles pénitentes aillent à confeſſe tous les quinze jours, à moins que leur état ne demande qu'on change cet ordre pour quelqu'une en particulier.

DE CERTAINS USAGES qui s'obſervent au Bon Paſteur.

TOus les Samedis après Complies on dit un petit Office en l'honneur de la ſainte Vierge.

Tous les Mercredis & Vendredis, après la Priere du ſoir on va à l'Aſſemblée durant un *Miſerere* ; celles qui n'y vont pas à cauſe qu'elles en ſont diſpenſées, recitent pendant ce temps le *Miſerere* & le *De profundis* les bras en croix, pour demander à Dieu l'eſprit de pénitence.

Les premiers Mercredis des mois on jeuſne, & on garde un plus grand ſilence; on dit l'Office & les Veſpres des Morts ſans interrompre le travail: & douze Filles pſalmodient à l'entour d'une biere qui r'appelle dans la penſée la néceſſité de mourir, & les diſpoſitions où l'on doit être pour ſe préparer à la mort.

Tous les Vendredis de l'année après la Sainte-Meſſe on chante *Vexilla Regis prodeunt*, pour honorer la Paſſion de Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Les Dimanches de Careſme, on chante ſur les quatre heures après midy, la Proſe *Stabat mater dolorosa*, pour s'unir aux intentions de la Sainte Vierge & de l'Egliſe.

Les trois jours des Rogations, & le jour de S. Marc l'Evangeliſte, les jours de l'Invention & de l'Exaltation de la Sainte Croix, on fait la Proceſſion autour du jardin,

din, pendant laquelle on chante les Litanies des Saints ou l'Hymne *Vexilla.*

Toutes les Feſtes & Dimanches on fait aprés Veſpres de pareilles Proceſſions pendant leſquelles on chante les Litanies, *Exaudiat*, & *Domine non ſecundùm, &c.*

Le Mercredy des Cendres avant la Sainte Meſſe, on va dans un ſentiment d'humilité & de pénitence, recevoir des Cendres de la main du Preſtre, & le Chœur recite le *Miſerere*, pendant la cérémonie & les Prieres propres.

Dans les jours gras, qui ſont pour le monde des jours de diſſolution & de deſordre, les Filles ſe ſouvenant que les Chrêtiens ne doivent pas ſe conformer au ſiecle, feront quelque pénitence extraordinaire de l'avis de la Superieure; & elles adoreront tour à tour le Tres-Saint Sacrement, pour réparer tant d'outrages que Jeſus-Chriſt reçoit des Chrêtiens

qui ſemblent devenir tous Payens dans ces jours profanes.

Le Dimanche des Rameaux on fait la Proceſſion autour du jardin pour honorer l'entrée que le Sauveur fit à Jéruſalem, dans un état abjet & majeſtueux tout enſemble ; & l'on tâche d'entrer dans les diſpoſitions de ce peuple qui beniſſoit à haute voix le Fils de David, ce Roy doux & puiſſant, qui eſt venu pour nous au nom du Seigneur.

On dit l'Office de Ténébres au Chœur, & le Vendredy Saint on fait la Proceſſion, à laquelle la Superieure porte la Croix, pieds nûs. Toutes les filles ſuivent aïant auſſi les pieds nuds à l'exception des infirmes, afin de participer par cette légére mortification à l'humiliation & à la peine que le Sauveur ſouffrit portant la Croix depuis Jéruſalẽ juſqu'au Calvaire.

Le Dimanche de Paſques, la Communauté ſe levera une heu-

re plus matin qu'à l'ordinaire, pour chercher Jeſus reſſuſcité à l'exemple des ſaintes femmes de l'Evangile.

Les Feſtes principales de la Maiſon, ſont le ſecond Dimanche d'après Paſques, que l'Egliſe ſemble avoir conſacré à honorer Jeſus-Chriſt ſous le titre de Bon Paſteur; le troiſiéme Dimanche après la Pentecoſte; la Preſentation de la Sainte Vierge, parce qu'on y renouvelle les Vœux du Batême; la Converſion de S. Paul, & le jour de Sainte Magdelaine.

Tous les Dimanches & Feſtes on entre au Chœur à ſix heures & demie, & l'on n'en ſort qu'à onze: l'on y rentre l'aprés-dîner à deux heures, & on n'en ſort que pour manger un morceau de pain après Veſpres, après quoy on y retourne juſqu'à ſix heures & demie du ſoir. Ainſi l'on ſanctifie les jours que le Seigneur s'eſt reſervés en ne les employant qu'à méditer

ſa loy & à chanter ſes loüanges: & les Filles peuvent dire avec David après avoir paſſé la journée dans ces pieux exercices, que toutes leurs penſées ont été pour le Seigneur; & qu'elles n'ont rien ſouffert ni dans leur eſprit ni dans leur cœur qui ne fût propre à célébrer ſa feſte,

DU TRAVAIL.

L'Homme eſt né pour le travail, le pécheur y eſt condamné, le pénitent s'y ſoumet pour expier une vie paſſée dans l'oiſiveté ou dans le crime. Les Filles du Bon Paſteur doivent donc s'appliquer au travail avec ferveur & par eſprit de pénitence: & ſi l'on s'apperçoit que quelqnes-unes travaillent à regret, ou avec négligence, la Sœur prépoſée à l'ouvroir les avertira, & les animera en leur repreſentant les

devoirs de leur engagement & les ſuites funeſtes de l'oiſiveté.

Si quelqu'une témoigne plus d'inclination pour un ouvrage que pour un autre, il ſera bon de la mortifier afin de luy apprendre à rompre ſa volonté. On en uſera de même à l'égard des places dans l'ouvroir, au refectoire & au Chœur : la Superieure ou les Sœurs les changeront avec diſcretion lors qu'elles le jugeront à propos.

Les Filles oſtent leurs coëffes en travaillant & les plient avec propreté ; mais ſi quelques perſonnes de dehors entroient dans l'ouvroir, ce qui eſt marqué par trois coups de cloche, elles reprennent leurs coëffes & les baiſſent.

Les Filles pénitentes ne doivent ni regarder les perſonnes qui entrent dans la Maiſon, ni leur répondre, quoy qu'elles en ſoient interrogées ; c'eſt aux Sœurs à parler. Les Filles ne par-

leront point non plus entr'elles pendant le travail, pas même ſous prétexte de leurs ouvrages, à moins qu'elles n'en ayent permiſſion de la Sœur. Pendant qu'on les rangera elles ſe tiendront dans le ſilence & le recueillement, ne murmureront ni de la place ni des compagnes qu'on leur donnera. Il eſt défendu de ſortir de l'ouvroir ſans permiſſion & ſans avoir pris la marque qui déſigne les abſentes.

Tous les jours ouvriers, excepté ceux où l'on jeuſne, on porte à huit heures du matin dans une corbeille ſur une ſerviette bien propre autant de morceaux de pain qu'il en faut pour toutes peſant chacun cinq ou ſix onces. Avant que de les diſtribuër, une des Sœurs ayant fait un ſigne, toutes ſe levent pour ſortir de leurs places : puis elle dit, Souvenez-vous, mes Sœurs, que Dieu eſt icy preſent ; & toutes répon-

dent, Nous le croyons, & nous l'adorons de tous nos cœurs. La Sœur adjoûte, Travaillons en ſa ſainte préſence pour l'amour de luy & pour l'expiation de nos pechez; & elles répondent. Ainſi ſoit-il. Après quoy elle dit le *Benedicite*, & on répond *Amen*. Enſuite chacune ſe remet ſur ſon ſiege, & la Sœur leur diſtribuë à chacune un morceau de pain, & une autre Sœur verſe de l'eau dans ſa taſſe.

L'après midy à trois heures & demie on diſtribuë dans le même ordre à celles qui en ont beſoin, un morceau de pain de trois onces; ſi quelqu'une étoit trop preſſée de la ſoif durant le jour, il y a dans l'ouvroir une fontaine où elle peut aller boire après avoir fait un ſigne modeſte à la Sœur pour luy en demander permiſſion.

La modeſtie ne ſouffre pas qu'on appelle tout haut les Sœurs, quand elles ſont à leur place, mais

on les vient trouver pour dire ou demander ce qu'on croit être necessaire.

Les filles du Bon Pasteur doivent aimer en tout la sainte pauvreté que Jesus-Christ a préférée aux richesses. S'il leur manque quelque chose, qu'elles remercient Dieu de cette petite épreuve; qu'elles se souviennent qu'elles ont mérité de manquer de tout, & que Jesus-Christ n'avoit pas une pierre où reposer sa teste.

Elles ne se donneront ni prêteront rien l'une à l'autre sans permission.

On travaillera l'hyver à la chandelle; on en donnera une de huit ou six à la livre aux tables de six à sept ouvrieres, & une de douze à la livre aux métiers où l'on n'est que quatre.

Pendant le grand froid on donnera deux ou trois fois le jour du feu en une chaufrette qui servira

pour deux, afin qu'elles puiſſent ſe chaufer l'une après l'autre; le temps & les perſonnes à qui on les doit donner ſeront marqués par une des Sœurs.

Comme on ne travaille pas l'hiver avec tant de diligence que pendant l'éſté, & que cependant les Filles pénitentes ſont obligées de gagner leur vie de leur travail, on ne quittera qu'à dix heures du ſoir dans les grands froids: ainſi on ſe couchera une heure plus tard qu'en eſté; & l'on reprendra ſur la matinée autant de temps de ſommeil.

DU CHOEUR.

LEs Filles ne vont point au Chœur les jours ouvriers, hors pour faire la Priere du matin; on fait toutes les autres Prieres, & même on entend la ſainte Meſſe à la Tribune.

Les Dimanches & Feſtes on eſt preſque toûjours au Chœur, excepté les heures du repas & des conférences; on va quelque temps au jardin pour ſe délaſſer un peu l'eſprit.

Au moment qu'on tintera pour deſcendre au Chœur, toutes ſortiront habillées des dortoirs pour ſe rendre à la Chapelle. En y entrant, elles feront une profonde révérence, & ſe mettront enſuite en leur place, où elles baiſeront la terre dans un eſprit d'humilité: elles demeureront durant tout l'Office dans une poſture modeſte & récueillie, pénétrées d'une ſainte frayeur mêlée de confiance, devant la Majeſté de Dieu qu'elles ont offenſé & qui les attend à pénitence.

Elles commenceront d'abord par faire oraiſon; après quoy elles chanteront l'Office diſtinctement & dévotement obſervant les pauſes.

Dans la récitation de l'Office elles s'inclineront toutes au *Gloria Patri*, elles ne tourneront jamais la teste, elles se tiendront toûjours dans un profond respect à la Chapelle, comme les Anges devant le Trône de Dieu. C'est la maison de priere d'où il faut bannir tout ce qui peut non-seulement altérer la pureté du cœur par des desirs illicites, qui sont comme une espece de trafic qu'on fait avec le demon & le monde; mais encore toutes les pensées inutiles capables de dissiper l'esprit, qui doit être profondement recueilli devant la Majesté Souveraine.

Elles ne sortiront point du Chœur avant la fin de l'Office à moins d'une necessité absoluë, se tenant en garde contre l'ennuy & le dégoût que la légéreté ou une mauvaise habitude font naître. Qu'elles disent avec David, quand elles sentent ces mauvai-

ſes diſpoſitions ; *Mon ame s'aſſoupit par l'ennuy qui l'accable ; fortifiez-moy, Seigneur, & animez-moy par vos divines paroles.*

Pour exciter la dévotion à l'égard de l'auguſte Sacrifice de nos Autels, il n'y a qu'à ſe repreſenter quelle eſt la ſainteté de la Victime qui y eſt offerte, avec quel amour elle s'immole, quelles diſpoſitions elle éxige. Jeſus aimant ſes Diſciples juſqu'à la fin, & leur donnant dans la Céne ce Corps ſacré qui alloit être livré à la mort, ce Sang précieux qui alloit être répandu pour le ſalut du monde ; Jeſus s'offrant ſur la Croix à ſon Pere par le Saint Eſprit pour ſatisfaire d'une maniere infinie à la ſouveraine Juſtice ; l'Agneau vû comme immolé dans le Ciel pour être à jamais le Sacrifice de loüange & d'actions de graces, qui remplit les Bienheureux de reſpect,

d'admiration, de reconnoiſſance & d'amour, voilà les myſteres qui ſont renouvellés, & operés d'une maniere inéfable ſur nos Autels.

A l'élevation de la Sainte Hoſtie on chantera tous les jours *O ſalutaris hoſtia*, ou quelque autre motet du Saint Sacrement ſuivant les differens temps de l'année.

Les jours de la Communion, qui ſont d'ordinaire tous les jours de Feſtes, après, l'Adoration, on chantera ou le *Pange lingua* dans les temps propres, ou le *Te Deum.*

Chacune des Sœurs & des Filles fera à ſon tour amende honorable de toutes les irrévérences & profanations qu'elle peut avoir commiſes, & qui ſe commettent tous les jours contre cet adorable Myſtere. Elle fera cette réparation la corde au col, le cierge à la main & deux Sœurs proſter-

nées contre terre à ſes côtés récitant à genoux l'Oraiſon ſuivante.

ORAISON

Pour adorer le Tres-Saint Sacrement de l'Autel.

MOn Dieu, mon Sauveur Jeſus, vray Dieu & vray homme, digne victime du Tres-haut, pain vivant, & ſource de la vie éternelle, je vous adore de tout mon cœur dans vôtre divin Sacrement avec deſſein de réparer toutes les irrévérences, profanations & impietez, qui ont été commiſes contre vous dans ce redoutable myſtere. Je me proſterne devant vôtre ſainte Majeſté, pour vous y adorer préſentement au nom de tous ceux qui ne vous y ont jamais rendu aucuns devoirs, & qui peut-être ſeront ſi malheureux que de ne vous y en rendre jamais, comme les hérétiques, athées, blaſphémateurs, magiciens, Juifs, Idolâ-

tres & tous les infideles. Je ſouhaiterois, mon Dieu, vous pouvoir donner autant de gloire, qu'ils vous en donneroient tous enſemble, s'ils vous y rendoient fidelement leurs reſpects & leurs reconnoiſſances : & je voudrois pouvoir recueillir dans ma foy, dans mon amour & dans le ſacrifice de mon cœur tout ce qu'ils auroient été capables de vous rendre d'honneur, d'amour & de gloire dans l'étenduë de tous les ſiécles. Je deſire même de toute l'ardeur de mon ame de vous donner autant de bénédictions & de loüanges que les damnés vomiront d'injures contre vous dans toute la durée de leurs ſupplices. Et pour ſanctifier cette adoration & vous la rendre plus agréable, je l'unis, ô mon Sauveur, à toutes celles de vôtre Egliſe univerſelle, du ciel & de la terre; regardés les ſentimens de mon cœur, plûtoſt que les paroles de ma bouche : j'ay

deſſein de vous dire tout ce que vôtre Eſprit inſpire pour vous honorer, à vôtre Sainte Mere, à vos Saints, & tout ce que vous dites vous-même à Dieu vôtre Pere dans ce glorieux & auguſte Sacrement, où vous étes ſon holocauſte perpetuel; & dans le bienheureux ſein où il vous engendre à toute éternité, égal à luy, principe avec luy de l'Eſprit ſaint, par lequel vous formez dans nos cœurs la priere & l'adoration dont vous daignez tirer vôtre gloire.

L'on dit après cela trois fois *Loüé & adoré ſoit le Tres-Saint Sacrement de l'Autel*; & l'on répond, *Amen, à jamais.*

On dira tous les jours après la Sainte Meſſe, trois fois *Domine ſalvum fac Regem, &c. Domine non ſecundùm peccata noſtra, &c. Da pacem Domine, &c.* Trois fois *Jeſu bone Paſtor miſerere nobis*, & une fois *Sancta Maria mater boni Paſtoris, ora pro nobis*; on y joindra

dra le *Pater*, & l'*Ave*, le *Miserere*, les bras en croix, pour la conversion des pecheurs; le *De profundis*, pour les ames des bienfaiteurs décédés; avec cette difference que les Dimanches on chantera,& qu'on psalmodiera les jours ouvriers.

Après toutes ces Prieres on fera l'Examen, on dira l'*Angelus*, & une Priere de Saint Bernard à la Sainte Vierge.

On ira à onze heures au réfectoire, & après le dîner au jardin, où l'on fera une heure de récréation, qu'on appelle au Bon Pasteur Conférênce, à cause qu'on ne s'y entretient que de bonnes choses.

La Conférence finie, on montera dans la chambre du travail, pour y lire ou se reposer jusqu'à deux heures & demie qui est le temps de Vespres. On chantera avec ferveur, loüant & benissant Dieu, de la misericorde qu'il fait

à de pauvres pénitentes, de souffrir qu'elles chantent ses loüanges, après l'avoir tant offensé.

Les jours de Festes, on dit le grand Office; mais les jours ouvriers pour vacquer plus longtemp au travail, on recite le petit Office de la Vierge.

Quand il y aura Sermon, on s'y rendra avec cette sainte avidité que le peuple témoignoit autrefois pour la parole de Jesus-Christ: on écoutera avec une attention respectueuse; & si quelque Fille se sent pressée du sommeil, elle se mettra à genoux pour s'humilier & pour se réveiller.

S'il n'y a point de Sermon on fera une lecture de pieté d'une demie heure, & une priere propre selon le temps.

Après le Sermon ou la Lecture, on ira au réfectoire manger un morceau de pain, & puis faire un tour de jardin.

Après quoy on rentrera au

Chœur pour réciter le Chapelet, & faire l'Examen de conſcience & l'Oraiſon ; enſuite on chantera Complies, aprés quoy on ira au réfectoire & de là au jardin l'Eté environ trois quarts d'heures; de là on montera dans l'ouvroir, où l'on fera une lecture, & enſuite la Priere du ſoir.

DE LA CONFERENCE.

ON ſe ſert de ce terme de Conférence plûtoſt que de celuy de récreation, parce que, ſelon la maxime de Saint Grégoire, ceux qui ont commis des choſes illicites, doivent renoncer même aux licites : ainſi la récreation ne convient gueres aux ames pénitentes, que le ſouvenir de leur crime doit toûjours tenir dans une ſainte componction.

Les jours ouvriers la confé-

rence ſe fera en travaillant, & les Filles prendront garde de ne pas parler toutes à la fois; le ton ſera toûjours modeſte, ſans affectation & ſans contention; on n'y parlera jamais tout bas ni à l'oreille.

Comme il n'y doit point avoir d'amitié particuliere dans cette Maiſon, où tout ne doit être qu'un cœur & qu'une ame, il ne doit point y avoir de confidence particuliere.

On n'y parlera pas de la conduite de la Maiſon, tant de la Superieure que des autres Sœurs Officieres, ny des imperfections de pas-une des Sœurs: l'on ne parlera pas même des ſiennes propres, non plus que de ſes peines, tentations, difficultez & répugnances.

On aura dans la Conférence un viſage ſerein & content, ſans diſſipation néanmoins; pour marquer que ſans avoir oublié les péchez qu'on devroit toûjours pleu-

rer, on goûte pourtant par la miſericorde de Jeſus-Chriſt, la joye & la paix de la bonne conſcience.

DU CHAPITRE.

LE juſte s'accuſe luy-même, dit l'Ecriture, & c'eſt en confeſſant nos fautes que nous obtenons le pardon. La Confeſſion Sacramentale ne ſe peut faire qu'au Preſtre; & c'eſt proprement par le Sacrement de Pénitence que les péchez ſont remis: mais l'Apoſtre Saint Jacques ne laiſſe pas de recommander aux fideles de confeſſer leurs pechés les uns aux autres, afin de s'attirer la grace par ces actes d'humilité, & de profiter des avis que la charité fait donner.

Le Chapitre eſt une aſſemblée de toute la Communauté, qui ſe fait non pour délibérer des affaires de la Maiſon, mais pour s'accuſer à ſon tour des fau-

tes exterieures que l'on a commiſes.

La Superieure fait tenir le Chapitre une fois la ſemaine, & elle commence par le *Veni Creator*, & par la lecture de l'Epiſtre & de l'Evangile du Dimanche, que toutes entendent à genoux; après quoy elles ſe levent & ſe tiennent debout pendant que la premiere s'accuſe.

Comme le nombre des pénitentes eſt grand, & que toutes ne peuvent pas s'accuſer dans l'eſpace d'une heure, une des Sœurs qui a les noms par écrit, a ſoin de nommer celles qui le doivent faire à leur rang.

Si quelque Fille a fait quelque faute conſiderable, elle viendra la premiere en demander pénitence en s'humiliant profondement devant Dieu qu'elle a offenſé, & devant les Sœurs qu'elle à ſcandaliſées.

Celles qui s'accuſeront, ſe met-

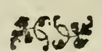
tront à genoux, baiſeront la terre, & parleront aſſez haut pour être entenduës de toutes.

On regardera comme une faute conſiderable de s'excuſer au Chapitre, quand même on ſeroit injuſtement proclamé : il faut ſe répréſenter alors que par d'autres péchez on a merité une confuſion éternelle; qu'ainſi l'on ne ſçauroit être trop humilié dans le temps, ſi l'on veut être glorifié dans l'éternité. On impoſera une pénitence à celle qui ſe ſera excuſée, & toute la Communauté ſe proſternera pour réparation de ſon offenſe.

On ne s'entretiendra jamais hors du Chapitre de ce qu'on y aura entendu, & le ſecret ſera à peu prés inviolable comme celuy de la Confeſſion, à cauſe des ſuites fâcheuſes que cette imprudence cauſeroit.

Quoique le Chapitre ſe faſſe ſouvent, on ne laiſſera pas d'être

exacte à la pieuse & salutaire coûtume établie en cette Maison de s'accuser pendant les trois examens qui se font chaque jour, à la Sœur qui est en semaine. L'experience a fait connoître l'utilité de cette pratique. Ces accusations se font de cette sorte; la Fille sort de sa place aprés avoir mis sa coëffe, elle se met à genoux devant la Sœur, elle luy declare humblement la faute qu'elle a commise, quelque légére qu'elle puisse être, & en demande pénitence. On peut dire avec l'Ecriture qu'à peine ces sortes de fautes sont ainsi declarées qu'elles sont expiées; nous ne seront pas jugez si nous avons soin de nous juger nous-mêmes, & il est écrit que Dieu ne punit pas deux fois la même faute.



DU REFECTOIRE.

En allant au refectoir on se se souviendra des suites horribles de l'intemperance de nos premiers parens, & l'on demandera la grace de se tenir dans les bornes precises de la necessité.

Personne n'entrera sans permission dans le refectoire hors les temps du repas, excepté la Sœur surveillante qui verra si tout y est propre.

On s'y rendra aux heures du repas avec modestie, & en recitant le *Miserere*.

En y entrant on fera une inclination au Crucifix, après quoy on dira en commun le *Benedicite*; on se mettra ensuite à table où l'on attendra que la Sœur ait frappé pour déplier sa serviette & manger son potage.

On prendra garde en remuant

ſon couvert de ne point faire de bruit ſur la table, & de ne point laiſſer tomber ſon couteau ou ſa ſerviette.

On ne mangera ni trop viſte ni trop lentement, mais proprement ſans rien répandre ſur la table ou à terre; on gardera en tout une exacte modeſtie, ne jettant point les yeux de coſté & d'autre ne s'appuyant point, & ne faiſant aucun geſte qui marque de la diſſipation.

On ſera fort attaché à la lecture, afin que l'ame ſe nourriſſe en même temps que le corps, & que l'on ſoit en eſtat de rendre compte de la lecture ſi l'on en eſt interrogé à la Conférence.

Pour faire quelque abſtinence particuliere, pour manger les reſtes, ou à terre, on demandera permiſſion à la Superieure, ou à la Sœur qui tiendra ſa place. Celles qui ſans une excuſe legitime manqueront à ſe trouver au *Benedici-*

te, mangeront leur portion à genoux.

Quand toutes auront mangé, on donnera un ſignal pour finir, aprés quoy on dira graces.

On ne ſervira rien à table qui ne ſoit tres-commun & convenable à de pauvres pénitentes, qui devroient comme David tremper leur pain dans leurs larmes, & le manger avec la cendre.

On donnera à chacune pour le diſner un potage & trois ou quatre onces de viande, & le ſoir un peu de viande reſtée du diſner. Quand on aura de la ſalade ou du ris, ou quelques legumes, on aura un peu moins de viande.

Les jours maigres on mangera ordinairement des pois, des féves ou des lentilles.

Les jours de jeuſne on donnera avec la portion un morceau de fromage, ou du beurre, ou quelque peu de lait: on ne donnera point de legumes nouvelles, qui ſont les

pois verds & les haricots, à moins que le prix n'en ſoit tres-mediocre.

DU DORTOIR.

COmme le ſommeil eſt l'image de la mort, le dortoir eſt l'image du ſepulcre. Il faut donc y entrer dans les mêmes diſpoſitiõs où l'on devroit être pour bien mourir, & la foy doit faire retentir aux oreilles du cœur ces paroles de l'Ecriture, *peut-être cette nuit on vous redemandera vôtre ame, donnez ordre à tout.*

Quoique les dortoirs ſoient communs, les lits ſont cependant rangez d'une telle maniere, & ſe ferment ſi exactement par le moyen des rideaux, que les Filles peuvent ſe lever & ſe coucher ſans ſe voir.

Les lits ſont garnis d'une paillaſſe épaiſſe de neuf pouces qu'on ne remuë pas, & le traverſin eſt

garny d'une petite paille d'avoine, & ceux des Filles qui ont des maux de teſte, ſont remplis de plume ; les draps ſont de groſſe toile de chanvre, & les couvertures doubles en hyver & ſimples en été.

Comme l'on tient les rideaux toûjours fermez, on exhorte les Filles de ſe donner bien de garde de cracher deſſus, attendu que celles qui le feroient, après avoir été averties une fois, ſeroient obligées de les nétoyer à genoux au milieu du travail.

On changera les Pénitentes de lits & de dortoits ſelon qu'on le trouvera à propos, ſans qu'on leur en apporte, ou qu'elles en demandent d'autre cauſe que le deſir de leur perfection ; & quoy que cet article paroiſſe d'abord peu important, l'experience a appris qu'il étoit ſouvent neceſſaire.

Chacune des Filles ſe mettra ſous ſon rideau & ſe déshabille-

ra modeſtement & promptement pour être couchée à la fin du *Miſerere*.

Celle qui recitera le *Miſerere*, dira tout haut, Penſons, mes Sœurs, que nous ſommes au lit de la mort; & enſuite une Sœur donnera de l'Eau benîte à toutes les Filles qui tâcheront de s'endormir en diſant, *Mon Dieu, je vous recommande mon ame*, ou ces paroles de David, *Je m'endormiray dans la paix, & me reposeray en Dieu ſeul.*

Le matin on ſonnera le premier coup à cinq heures, & auſſitoſt une des Sœurs allant dans les dortoirs avec une ſonnette, dira tout haut, Mes Sœurs, voilà Jeſus-Chriſt qui vient; & on repondra, Allons au devant de luy. Un quart d'heure après on ſonnera le ſecond coup, & à cinq heures & demie le troiſiéme qui ſera le ſignal de la ſortie des dortoirs pour ſe rendre toutes dans le lieu

où se fait l'oraison. S'il y en a quelqu'une qui par négligence ne soit pas entierement habillée, après l'avoir reprise une ou deux fois, on la mettra hors du dortoir, & elle aura la confusion de s'habiller sur l'escalier.

On ne restera pas au lit sans permission, & on ne demeurera pas malade dans les dortoirs plus d'un jour; après quoy on mettra les Filles à l'infirmerie où on leur leur donnera tous les petits secours que la charité demande qu'on rende dans les occasions.

Les Filles prendront garde d'éviter la délicatesse dans une maison qui est consacrée à la pénitence: elles s'abandonneront au soin des Sœurs lesquelles remplies & animées de l'Esprit du Bon Pasteur, auront pitié de celles qui sont infirmes.

Les Filles qui couchent dans les cellules n'y porteront point de chandelle, parce qu'il y a dans

le corridor deux lampes allumées quand on va ſe coucher, qui ſuffiſent pour éclairer les cellules qui ſont ouvertes.

Quand le *Miſerere* ſera fini, & qu'on ſera couché, la Sœur qui préſide au dortoir éteindra les lampes & fermera les veroüils de toutes les portes, qu'elle ouvrira dés le matin.

Quand on deſcendra pour la Priere, la Sœur qui couche dans chaque dortoir en féra le tour, afin de voir s'il ne reſte perſonne, & elle fermera la porte à la clef: elle en fera autant le ſoir en viſitant ſi toutes ſont dans leurs lits, aprés quoy elle éteindra les lampes, & mettra la clef ſous ſon chevet.

On tient une lampe allumée toute la nuit dans les grands dorrtoirs pour les beſoins qui pourroient ſurvenir.

Il y en a auſſi dans tous les lieux communs de la maiſon

qu'on allume ſur le ſoir, pour ôter tout pretexte aux Filles de porter de la chandele allumée.

DES OFFICIERES ou des Sœurs de la Communauté du Bon Paſteur.

SI l'art de conduire les ames a toûjours paſſé pour difficile, on peut dire que la difficulté de conduire les Filles pénitentes, ne ſe peut gueres comprendre que par ceux qui en ont l'experience. Il faut mêler la ſévérité avec la douceur, animer & ménager tout à la fois leur foibleſſe, les humilier ſans les décourager, être irréprehenſible pour les reprendre utilement. On ne ſçauroit donc trop bien choiſir les Sœurs qui ſont préposées à la conduite de la Maiſon.

Il y en aura douze au moins ſans compter la Superieure. Elles n'auront d'autres veuës que de glorifier Dieu en ſe ſanctifiant & contribuant à ſanctifier les autres. Quoy qu'elles puiſſent s'aſſurer qu'on les gardera toute leur vie dans la Maiſon, à moins qu'elles ne ſe rendent indignes d'y demeurer, elles doivent néanmoins ſe dégager de tout intereſt temporel pour être capables d'inſpirer aux Filles le même dégagement. Il faut un abandon entier à la divine Providence dans une Communauté que la Providence a formée & qu'elle ſoûtient. Les Sœurs ne ſe lient point par des vœux, mais la charité de Jeſus-Chriſt qui les preſſe, les doit attacher à leur eſtat par des liens ſi doux & ſi forts, qu'elles n'ayent point beſoin d'autre engagement pour remplir leurs devoirs.

On ne prendra pour Sœurs, que des Filles dont la vertu ſoit

connuë,& dont la réputation n'ait jamais receu d'atteinte.

On ne s'arrestera ni à la naissance, ni au bien, mais au merite. Il faut examiner si elles ont assez d'esprit & de lumiere pour enseigner les voyes de Dieu à ces pauvres Filles qui ont vêcu pour l'ordinaire dans une grande ignorance.

Outre l'esprit & les mœurs on examinera leur humeur. Un naturel trop austere ou trop doux, inquiet ou indolent, haut ou pusillanime, ne seroit nullement propre pour la conduite de tant de Filles dont l'esprit, l'humeur & les dispositions si differentes demandent qu'on allie la compassion avec la fermeté, la tranquillité avec la vigilance, l'humilité avec le courage.

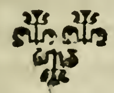
Il n'y aura nulle distinction entre les Sœurs & les Filles, ni pour le logement ni pour la nourriture ni pour la forme de l'ha-

billement, excepté la coëffe de taffetas que les Sœurs portent ſelon l'uſage étably par l'inſtitution.

Une Sœur ne ſera point admiſe dans la Communauté qu'elle n'ait été agreée par le Superieur, la Superieure & quatre diſcrettes; afin que le choix volontaire qu'elles en auront fait, contribuë à maintenir entr'elles l'union & la paix.

Après le temps de l'épreuve requis pour les Sœurs, ſi la Sœur eſt admiſe en chapitre à la pluralité des voix, on marquera un jour pour la cérémonie publique de ſa réception: la Sœur s'y diſpoſera par trois jours de retraite, pour demander à Dieu la grace de connoître & d'accomplir ſa ſainte volonté. Le jour deſtiné à la cérémonie, elle commencera avant la Meſſe de communauté le Pſeaume *Miſerere*, qui ſera continué par le Chœur, la Sœur

demeurant prosternée pendant qu'on le récitera. Sur le point de recevoir la Sainte Eucharistie, elle prononcera ces paroles d'une voix distincte, *Suscipe me secundùm eloquium tuum & vivam, & non confundas me ab expectatione mea:* après que la Sœur aura communié, le Chœur chantera le ℣. *Gustate & videte quoniam suavis est Dominus; Beatus vir qui sperat in eo.* La Messe étant finie, la Sœur embrassera toutes les Filles en disant, La grace & la paix soit avec nous pour toûjours; & les Filles répondront, Ainsi soit-il. Elle servira ensuite à dîner, elle baisera les pieds à toutes les Filles, pour marquer l'engagement qu'elle a pris d'être leur servante.



AVIS GENERAUX
Sœurs de la Maiſon du Bon Paſteur.

LEs Sœurs doivent être remplies de l'Eſprit du Bon Paſteur, ſi elles veulent remplir dignement leur vocation. Le zele de Jeſus-Chriſt qui cherche juſqu'à ſe fatiguer, la brebis égarée; la bonté avec laquelle il la porte ſur ſes épaules; la joye de l'avoir retrouvée & conduite dans ſon bercail; ce ſont-là les diſpoſitions qui doivent animer les Sœurs & les ſoutenir dans les peines de leur employ. Elles ne peuvent trop ſe repreſenter qu'à l'exemple de Jesus-Chriſt, elles ſont venuës non pour dominer ou pour être ſervies, mais pour s'humilier & pour ſervir; elles ne doivent être diſtinguées des Filles pénitentes que par une vie plus par-

faite. Il faut que ces pauvres Filles, qui n'ont eu que de mauvais exemples dans le monde, n'en trouvent que d'édifians dans la Maiſon; & que la conduite des Sœurs ſoit pour elles une regle vivante, qui leur marque leurs devoirs, & qui les redreſſe. C'eſt par l'exacte régularité des Sœurs que les Flles ont ſi bien pris juſques-icy l'eſprit de pénitence; & quand elles ont veu qu'on ne leur demandoit rien que l'on ne pratiquaſt ſoy-même, une ſainte émulation leur a fait embraſſer avec ardeur, ce qu'elles pouvoient trouver de plus pénible dans un genre de vie ſi opposé à leur vie paſſée.

La mortification & la charité ſont les deux vertus, dont les Sœurs ont le plus de beſoin. Leur mortification ſera pour les Filles une inſtruction & un exemple continuel de pénitence: la charité leur rendra à toutes le joug

de Jesus-Christ, doux & leger; leur charité doit être pure, compatissante, universelle: il n'y aura point de liaison particuliere, parce que Dieu seul doit être le principe & la fin de leur amitié. Les Sœurs n'aimeront point les Filles pour les qualitez naturelles, ni pour la conformité de leur humeur; mais uniquement en veuë de Jesus-Christ, ce Pasteur aimable qui semble avoir préféré les brebis les plus abandonnées. Comme le prix & le bien des ames est commun, l'amour qu'on leur doit porter doit être égal; s'il y a quelque préférence à marquer, c'est pour les Filles qui ont le plus de besoin d'être soutenuës, & pour lesquelles les Sœurs se sentent moins d'inclination.

Pour agir par des motifs si purs, il faut souvent recourir à Dieu, & luy demander son esprit, s'élever au dessus des sentimens humains,

consulter

consulter & r'animer à tous momens les lumieres de la foy, regarder Jesus-Christ conversant avec les pecheurs, & n'agissant jamais que pour la gloire de son Pere: c'est l'unique moyen avec la grace divine, de purifier nôtre cœur, de ne point faire par inclination naturelle, ou de n'omettre jamais par dégoût, les choses à quoy l'ordre de Dieu & nôtre estat nous engagent.

La charité qui animera les Sœurs se répandra parmy les Filles; elles apprendront à n'avoir que Dieu en veuë, à se conduire en enfans, & non point en esclaves; à faire le bien par l'amour de la justice, & non par la seule crainte du châtiment. Ainsi pénétrées de reconnoissance pour les misericordes de Jesus-Christ & pour les bontez de leurs Sœurs, rien ne leur coûtera; soit qu'il faille agir ou souffrir, leur cœur sera toûjours prest, & l'on sera plus occu-

pé à retenir leur ferveur, qu'à exciter leur négligence.

Pour tenir les Filles pénitentes dans l'eſprit de leur eſtat, les Sœurs prendront garde de ne rien relâcher du Reglement, & de n'y rien ajoûter. Il faut les faire marcher dans la voye étroite ; mais il ne faut pas tellement rétreſſir la voye qu'on n'y puiſſe paſſer.

Quand il ſe ſera paſſé quelque choſe parmy les Filles qui merite d'être corrigé, les Sœurs prendront le temps & le lieu le plus propre pour faire la correction avec fruit. Elles s'adreſſeront d'abord à Dieu pour le prier de mettre dans leur bouche & dans leur cœur les paroles & les ſentimens convenables ; elles s'humilieront elles-mêmes en ſe repreſentant leurs propres fautes, de peur qu'elles ne ſoient tentées d'orgueil ou de colere, en reprenant celles des autres.

Quand elles ſe ſentiront trop émeuës, elles tâcheront de ſe calmer avant que de reprendre ou de continuër la réprehenſion; évitant de faire par humeur ou par un zele amer ce qui doit être fait par le pur mouvement de la charité. Qu'elles n'oublient jamais cet avis de Saint Paul, que s'il faut reprimer avec force les eſprits turbulens & orgueilleux, il faut ménager les foibles & les puſillanimes, & avoir à l'égard de tous une patience à toute épreuve. Si les fautes ſont legeres, les Sœurs ſe contenteront d'avertir doucement les Filles en deux ou trois mots, ou par un ſigne de teſte; ſi elles ſont conſiderables, il faut mêler un peu de ſévérité avec la douceur; ſi elles ſont publiques, la correction doit être publique. Mais comme on cherche à profiter & à édifier, & non pas ſimplement à punir, il faut diſpoſer avec prudence la Fille qui au-

ra manqué, à ſubir volontairement la confuſion & la pénitence qu'elle aura meritée.

Les Sœurs qui n'auront pas aſſez de pouvoir ſur les eſprits pour les perſuader, les pourront adreſſer à la Superieure ou au Directeur, qu'elles informeront elles-mêmes avec l'agrément de la Fille qui aura manqué, s'il ſe peut, de la qualité de la faute & du remede qu'il y faudroit apporter.

Pour les Sœurs qui pourront tomber dans quelques manquemens, on ne les reprendra jamais devant les Filles, qui perdroient par là l'eſtime & la ſoumiſſion qu'elles doivent à celles qui les conduiſent.

La Superieure évitera avec grand ſoin de prendre le party des Filles contre les Sœurs en leur preſence, quelque fondées que ſoient les plaintes des Filles; mais portant les Filles pénitentes à la ſoumiſſion & au ſilence, elle

donnera aux Sœurs en particulier les avis dont elles ont besoin. Les Sœurs se traiteront avec beaucoup d'honnesteté & d'estime, & inspireront aux Filles ces manieres civiles & cette humble & mutuelle déférence que les Apostres ont tant recommandée aux Fideles. On aura pour la Superieure un respect, une obéïssance, & une confiance convenable au rang où Dieu l'a placée, afin d'adoucir le fardeau de la Superiorité; & la Superieure aura pour les Sœurs & pour les Filles une charité tendre & compatissante, pour adoucir la peine de la dépendance.

La Superieure aura toutes les clefs de la Maison; les Sœurs ne garderont rien à son insceu, ne recevront ni n'écriront aucune lettre sans permission, elles verront rarement leurs parens, & ne les verront qu'avec une compagne que la Superieure nommera.

Celles qui ont des emplois fatigans, pourront prendre une demie heure par jour de concert avec la Superieure, pour ſe repoſer, lire ou prier; & l'on choiſira le temps où l'on ſe pourra paſſer d'elles aux exercices qui ſe feront à la Communauté.

Les Sœurs pourront communier les Dimanches & les Feſtes, & même les Jeudis, ſi leur ferveur le merite, & que la Superieure le trouve à propos. Chaque Sœur ne pourra communier plus ſouvent que la Communauté ſans la permiſſion de la Superieure qui tâchera de ne l'accorder qu'avec connoiſſance de cauſe & de l'avis du Confeſſeur.

FIN.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, donné à Verſailles le 17. jour d'Avril 1700. Signé, DE SAINT HILAIRE, & ſcellé ; il eſt permis aux Sœurs de la Communauté du Bon Paſteur, établies à Paris, de faire imprimer, vendre & debiter par tel Imprimeur ou Libraire qu'elles voudront choiſir, un Livre intitulé : *Relation abbregée de la Vie de Madame de Combé, Inſtitutrice de la Maiſon du Bon Paſteur ; & les Reglemens de cette Communauté* ; & ce pendant le temps & eſpace de ſix années entieres & conſecutives, à commencer du jour que ledit Livre aura eſté achevé d'imprimer pour la premiere fois : avec deffenſes tres-expreſſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre ſans le conſentement deſdites Sœurs, à peine de confiſcation des Exemplaires, de trois mille livres d'amende, & de tous dépens, dom-

mages & interests, ainsi qu'il est porté plus au long par ledit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, conformément aux Statuts & Reglemens de ladite Communauté, le 4. May 1700. C. Ballard. Sindic.

La Superieure de ladite Maison du Bon Pasteur a cedé le droit dudit Privilege aux Sieurs Delaulne, freres, Libraires à Paris, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 5. *Aoust* 1700.

